

TRAVAIL

Des trous dans le filet social canadien

Page C 5



FORMULE 1

Retraité, Villeneuve jure ne rien regretter

Page C 5

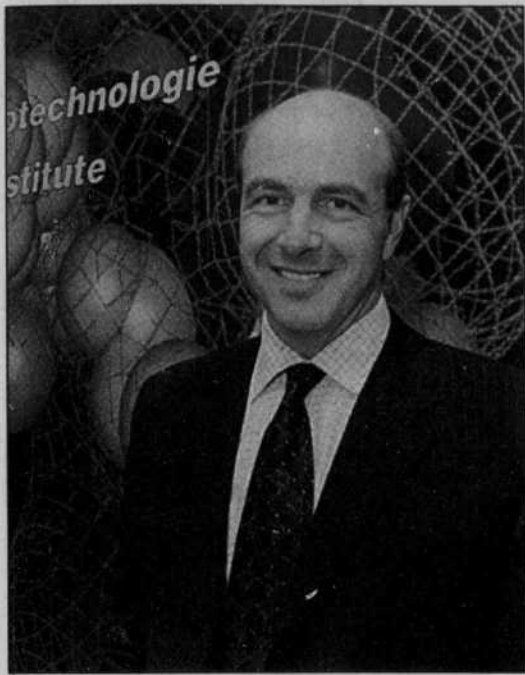
LE DEVOIR

ÉCONOMIE



COURS DE LANGUES
 ANGLAIS • FRANÇAIS
 ESPAGNOL • ITALIEN
 TESTS DE NIVEAUX
 TOUS LES MERCREDIS DE MIDI À 18 H
 Centre-ville • 499-8332 • www.ymcamontreal.qc.ca/anglais

PORTRAIT



JACQUES GRENIER LE DEVOIR
Pierre Laurin dans les bureaux de l'Institut de recherche en biotechnologie.

Du sang aux médicaments

Promedic développe un procédé d'extraction des protéines plasmatiques, notamment avec la Croix-Rouge américaine

CLAUDE TURCOTTE
 LE DEVOIR

Le sang qui circule dans le corps humain contient une quantité considérable d'éléments. Par exemple, lors d'une prise de sang pour un examen médical routinier, une vingtaine de protéines utiles sont extraites pour dresser un bilan de santé. Le médecin qui analyse ces données d'origine sanguine peut même déceler si la personne a un cancer de la prostate. A ce jour, on n'aurait cependant identifié qu'environ 400 éléments sur les 10 000 qu'on croit présents dans le sang. Un jour, le tiers de ces protéines et autres molécules deviendront des médicaments.

Voilà, telle que racontée le plus simplement possible par Pierre Laurin, l'approche de Prometic, Sciences de la vie, la compagnie dont il a été l'un des fondateurs. Il occupe aujourd'hui le poste de président et chef de la direction de cette entreprise fondée en 1994 et qui n'a que 105 employés, dont une moitié à Montréal et l'autre en Grande-Bretagne. Cette PME investit de 15 à 20 millions de dollars par année en recherche et développement. Elle a déjà 227 brevets et, depuis ses débuts, a obtenu 150 millions, dont 45 millions de la part de multinationales, pour le financement de certaines applications. M. Laurin prévoit d'ailleurs une autre ronde de financement au cours des prochains mois.

Prometic présente une liste impressionnante de 62 clients, souvent de grandes entreprises et institutions comme Merck, Aventis et le Conseil national de recherche du Canada. La semaine dernière, Prometic a signé une entente stratégique avec Hemosol en accordant à cette firme ontarienne une licence lui permettant d'utiliser en Amérique du Nord le nouveau procédé d'extraction des protéines plasmatiques que Prometic développe avec la Croix-Rouge américaine. Forte de cette entente, Hemosol pourra donc maintenant ériger à Mississauga la première usine de fractionnement sanguin au Canada.

L'année dernière, Prometic concluait deux alliances avec l'American Red Cross, dont l'une pour former une société de participation afin de développer et de commercialiser des produits de détection et d'élimination de pathogènes. La Croix-Rouge américaine est évidemment un partenaire de premier plan puisqu'elle jouit d'un budget de 2,7 milliards \$US et a la capacité de soulager les victimes de 67 000 sinistres, en plus de fournir près de la moitié de l'approvisionnement en sang de 3000 hôpitaux aux États-Unis.

Le procédé en séquence de Prometic et de la Croix-Rouge est conçu pour répondre à divers besoins de l'industrie des protéines dérivées du plasma, notamment construire des installations plus efficaces, exploiter des technologies pour améliorer le rendement et mettre au point des produits thérapeutiques nouveaux et innovateurs.

M. Laurin, qui est titulaire d'une maîtrise en pharmacologie et qui œuvre dans l'industrie pharmaceutique depuis 1982, a un jour eu vent de l'existence d'une plateforme technologique plus efficace et moins coûteuse pour extraire du sang les protéines nécessaires à la production de produits thérapeutiques. En 1990, il a fondé une entreprise de coparticipation, Prometic BioSciences, avec l'objectif de financer et de développer des technologies complémentaires à la plateforme pour ensuite les rendre autosuffisantes.

Il faut rappeler que la technologie utilisée jusqu'à maintenant pour l'extraction du plasma remonte à 1940, pendant la Deuxième Guerre mondiale, alors qu'il y avait une pénurie aiguë de sang. Avec cette méthode, le taux d'extraction n'est que de 20 à 25 %. Et seulement 10 % des patients à l'échelle mondiale ont accès aux médicaments produits à partir des protéines

VOIR PAGE C 6: PROMETIC

Legault accuse Séguin de gonfler les pertes de la SGF

ROBERT DUTRISAC
 DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le porte-parole de l'opposition officielle en matière de finances, François Legault, a accusé hier le ministre des Finances, Yves Séguin, de vouloir gonfler indûment les pertes de la Société générale de financement (SGF) cette année afin de se donner une marge de manœuvre pour son budget de l'an prochain.

«Je m'attends à d'autres mauvaises nouvelles d'ici quelques semaines. Ils cherchent à faire diversion parce qu'ils ne pourront pas respecter leurs engagements», a affirmé François Legault au cours d'une rencontre de presse.

Le député de Rousseau a fait valoir que le gouvernement Charest, dans son cadre financier, comptait sur des transferts fédéraux à hauteur de 10,6 milliards en 2004-05, ce qui lui permettrait d'accroître de 2,2 milliards le budget de la santé et de consentir une baisse d'impôt de un milliard. Or les transferts fédéraux ne seront que de 8,2 milliards, un écart de 2,3 milliards, a calculé M. Legault.

Yves Séguin présentera mardi la synthèse des opérations financières du gouvernement pour les

six premiers mois de l'année. Au cours d'un point de presse, il y a dix jours, M. Séguin avait indiqué qu'il s'apprêtait à révéler «des pertes non révélées» de la SGF de l'ordre de 300 ou 400 millions et plus. La synthèse des opérations des trois premiers mois indiquait que la SGF subira une perte de 181 millions cette année, dont une somme de 172 millions est imputable à la fermeture de l'usine de magnésium Magnola.

Pour M. Legault, s'il convient de tenir compte des pertes non réalisées de la SGF, il faut aussi calculer les gains provenant de l'écart entre la valeur comptable de certains actifs et leur valeur boursière. C'est le cas de la participation de la SGF dans Domtar, inscrite à 158 millions alors qu'elle vaut 275 millions sur le marché. Même chose pour ses actions de Rona, comptabilisées à 25 millions mais qui valent 103 millions, et ses actions de Saputo, acquises pour 102 millions mais dont la valeur actuelle atteint 141 millions. Au total, il s'agit d'une appréciation de 234 millions.

Le rendement de la SGF doit être mis en relation avec les retombées économiques des investissements auxquels la société d'État a contribué et qui n'auraient pas vu le jour sans son intervention, estime M. Legault. Les 65 entreprises à propriété

étrangère que la SGF a attirées au Québec ont payé en impôt sur leurs bénéfices une somme de 1,2 milliard, a-t-il fait valoir.

De même, les investissements de 3,1 milliards, dont 636 millions proviennent de la SGF, ont mené à la création de 6400 emplois directs et indirects. Lors de la phase de la construction, 14 200 emplois ont été créés. Les impôts payés par ces travailleurs et employés s'élevaient à 240 millions.

«Tous les pays au monde ont des organisations comme la SGF. Si on regarde les retombées par rapport aux coûts, je pense que le Québec sort gagnant», a dit M. Legault.

Quant à l'augmentation de la dette de l'État québécois, qui a grimpé de 99 milliards à 109 milliards lors du dernier mandat du gouvernement péquiste, M. Rousseau a souligné que près de la moitié de cette hausse provient des profits d'Hydro-Québec. Puisque la société d'État ne verse que la moitié de ses bénéfices à l'État et conserve le reste, le gouvernement doit, sur le plan comptable, réinvestir dans la société d'État et emprunter pour ce faire. Il estime que M. Séguin a tort de dénoncer cet accroissement de la dette, qui est compensé par la croissance de l'actif du gouvernement.

TOURISME



RAFAEL PEREZ REUTERS
 La force du triangle Cuba-Mexique-République dominicaine dans les choix des Québécois reste incontestée. Ici, les rues animées de La Havane.

Retour au beau fixe

Le segment voyages-vacances retrouve sa forme après deux longues années moroses

GÉRARD BÉRUBÉ
 LE DEVOIR

Après Transat, c'est au tour de Vacances Signature de parler de cette reprise qui étend bel et bien ses racines dans l'industrie du tourisme. Du moins, le segment voyages-vacances retrouve sa forme après deux longues années moroses. Ce retour à la santé se fait de manière ordonnée, sans précipitation ni course au rattrapage.

Le 26 novembre dernier, le président et chef de la direction de Transat A.T., Jean-Marc Eustache, se réjouissait de voir ses principaux marchés sortir de leur torpeur. Pour le spécialiste québécois des voyages-loisir, les ventes de la saison en cours sont déjà en hausse de 10 % par rapport à celles de l'année dernière. Tous les segments ou marchés répondent à l'appel, ce qui vient témoigner de la force du rebondissement. Le réveil est tel que Transat prévoit cette année faire à peine 5 % de moins qu'à la saison froide 2000-01, qui sert de référence pour avoir été l'hiver de tous les records pour le plus gros voyageur intégré au Canada et dixième en importance à l'échelle planétaire.

Cet optimisme n'est pas un fait isolé. Chez Vacances Signature, membre du puissant réseau mondial First Choice Holidays, on se positionne également pour une reprise «forte, solide», après deux années difficiles pour les tours-opérateurs. On y croit à ce point que la composante aérienne du voyageur britannique Skyservice va déployer cinq appareils sur le marché canadien, dont un basé à Montréal dès le 18 décembre, un Airbus A320 de 180 places, a précisé Sam Char, qui viendra s'inscrire en complémentarité avec le partenariat conclu avec Transat. «Au total, notre capacité a été augmentée de 10 %», a renchéri le responsable du développement des activités commerciales au Québec de Signature.

Ratio acceptable

Mais pas de déploiement débridé de nouvelles capacités. Le tout doit se faire de manière ordonnée, dans le respect des équilibres à peine retrouvés. «Y a-t-il danger de rattrapage ou de déversement d'un trop-plein de capacité? Je ne saurais le dire pour le reste du Canada. Mais ici, au Québec, je ne le pense pas.» Le directeur de Vacances Signature fait

VOIR PAGE C 7: TOURISME

Alstom courtise ses clients échaudés

CLAUDE TURCOTTE
 LE DEVOIR

Patrick Kron, président-directeur général d'Alstom, était de passage à Montréal hier dans le cadre d'une tournée mondiale en vue de «relancer l'activité commerciale» de cette multinationale dont certains des clients ont craint pour sa survie au point de différer des décisions d'affaires. «Ce sont eux que nous voulons relancer maintenant», a expliqué le p.-d.g. en conférence de presse.

Entre août et septembre, les commandes ont baissé de 23 %. Toutefois, avec la présentation d'un plan de redressement, il y a des réactions positives et des clients qui reviennent, constate M. Kron, qui hésite néanmoins à attribuer ce ralentissement des commandes uniquement à la situation financière de la société; d'autres facteurs ont pu jouer.

Cela a par exemple été le cas à

Montréal pour un contrat de 60 millions accordé à Bombardier par l'Agence métropolitaine de transport (AMT) pour la fourniture de wagons passagers neufs alors qu'Alstom offrait de restaurer des wagons pour la moitié de cette somme. «Cette décision n'a rien eu à voir avec la situation financière d'Alstom», affirme Pierre L. Gauthier, président d'Alstom Canada.

Cette multinationale, présente dans 70 pays, a tout de même un carnet de commandes de 30 milliards d'euros, mais elle a aussi un chiffre d'affaires de 20 milliards et compte quelque 100 000 employés. Son plan de redressement prévoit d'un plan de redressement de 7000 emplois, dont 5000 en Europe. Au fait, dans sa tournée, M. Kron, qui est p.-d.g. depuis près d'un an, voit également les équipes du groupe pour leur exposer la situation. Ainsi, hier matin, avant sa rencontre avec les

VOIR PAGE C 7: ALSTOM

Chopard

HAPPY SNOWFLAKE

Célébrons 25 ans d'excellence

CHÂTEAU D'IVOIRE

2020, rue de la Montagne • (514) 845-4651
 www.chateaudivoire.com

LE BARRAGE DE LA PÉLOUSE

Table with 4 columns: TITRES, VOLUME, HAUT, BAS, FERM. VAR. %

Table with 4 columns: TITRES, VOLUME, HAUT, BAS, FERM. VAR. %

Table with 4 columns: TITRES, VOLUME, HAUT, BAS, FERM. VAR. %

Table with 4 columns: TITRES, VOLUME, HAUT, BAS, FERM. VAR. %

Table with 4 columns: TITRES, VOLUME, HAUT, BAS, FERM. VAR. %

Table with 4 columns: TITRES, VOLUME, HAUT, BAS, FERM. VAR. %

Table with 4 columns: TITRES, VOLUME, HAUT, BAS, FERM. VAR. %

Table with 4 columns: TITRES, VOLUME, HAUT, BAS, FERM. VAR. %

Table with 4 columns: TITRES, VOLUME, HAUT, BAS, FERM. VAR. %

Table with 4 columns: TITRES, VOLUME, HAUT, BAS, FERM. VAR. %

Table with 4 columns: TITRES, VOLUME, HAUT, BAS, FERM. VAR. %

Table with 4 columns: TITRES, VOLUME, HAUT, BAS, FERM. VAR. %

Table with 4 columns: TITRES, VOLUME, HAUT, BAS, FERM. VAR. %

Table with 4 columns: TITRES, VOLUME, HAUT, BAS, FERM. VAR. %

Table with 4 columns: TITRES, VOLUME, HAUT, BAS, FERM. VAR. %

Table with 4 columns: TITRES, VOLUME, HAUT, BAS, FERM. VAR. %

Table with 4 columns: TITRES, VOLUME, HAUT, BAS, FERM. VAR. %

Table with 4 columns: TITRES, VOLUME, HAUT, BAS, FERM. VAR. %

Table with 4 columns: TITRES, VOLUME, HAUT, BAS, FERM. VAR. %

Table with 4 columns: TITRES, VOLUME, HAUT, BAS, FERM. VAR. %

Table with 4 columns: TITRES, VOLUME, HAUT, BAS, FERM. VAR. %

Table with 4 columns: TITRES, VOLUME, HAUT, BAS, FERM. VAR. %

Table with 4 columns: TITRES, VOLUME, HAUT, BAS, FERM. VAR. %

TORONTO

Ces titres, transposés hier, sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars canadiens.

LES COTES

Table with 4 columns: TITRES, VOLUME, HAUT, BAS, FERM. VAR. %

LES DEVISES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Table with 4 columns: TITRES, VOLUME, HAUT, BAS, FERM. VAR. %

COUP D'ŒIL



La Bourso de Toronto

Table with 4 columns: TITRES, VOLUME, HAUT, BAS, FERM. VAR. %

Le Marché Américain

Table with 4 columns: TITRES, VOLUME, HAUT, BAS, FERM. VAR. %

Les plus actifs de Toronto

Table with 4 columns: TITRES, VOLUME, HAUT, BAS, FERM. VAR. %

Les plus actifs du Canadian Venture

Table with 4 columns: TITRES, VOLUME, HAUT, BAS, FERM. VAR. %

COURS-VIDÉO

8 CD-Rom 45 clips vidéos 6 heures 30 de cours

INDICES QUÉBEC

Table with 4 columns: TITRES, VOLUME, HAUT, BAS, FERM. VAR. %

TRANSIGES EN FONDS AMÉRICAINS

Table with 4 columns: TITRES, VOLUME, HAUT, BAS, FERM. VAR. %

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

PERSPECTIVES

Prolétaires
du monde entier...

«Prolétaires du monde entier, unissez-vous!», qu'il disait. C'était plus facile à dire qu'à faire, même aujourd'hui en cette époque de village global. Le monde syndical n'en tisse pas moins petit à petit des réseaux d'échanges et d'alliances internationaux qui commencent à porter fruits.

Les délégués de 14 pays se sont rendus à Memphis, la semaine dernière, pour participer à un grand rassemblement des employés de deux usines de l'imprimeur Quebec World au Tennessee. La visite, a-t-on expliqué, se voulait un geste d'appui à l'égard d'une campagne de syndicalisation qui se heurte, là-bas, à une forte résistance, à de l'intimidation et même à des congédiements illégaux de la part de l'employeur. Elle constituait aussi le lancement d'une opération baptisée Justice@Quebecor visant l'adoption non pas de conditions de travail uniformes pour l'ensemble des 160 usines et 38 000 employés éparpillés dans 17 pays de la filiale du géant québécois-Quebecor Inc, mais à tout le moins la fixation de normes minimales reconnaissant par exemple le droit de se syndiquer.

«On n'a pas de problème avec notre employeur», a tenu à préciser un représentant syndical québécois. Ce sont les travailleurs américains et latino-américains qui «sont moins bien protégés que nous», a-t-il ajouté.

Sans être une première, l'initiative se révèle peu courante. On a beau parler depuis des années de mondialisation, de division internationale du travail ou de multiplication des entreprises transnationales, les obstacles à la mise sur pied d'actions syndicales transfrontalières restent considérables.

Le premier et le plus évident est de se rejoindre et de se comprendre entre travailleurs. On dira ce que l'on voudra des nouvelles technologies de communication et du miracle Internet, il faut du temps et beaucoup d'efforts pour s'expliquer mutuellement les réalités et les problèmes auxquels on est confronté lorsque des dizaines de langues, des centaines d'années d'histoire et des milliers de kilomètres nous séparent.

Vient ensuite le défi encore plus grand de se trouver, dans le fatras des intérêts divergents, des causes communes. On dira ce que l'on voudra du grand complot néolibéral et de ses victimes, la convergence entre les intérêts des travailleurs nord-américains et chinois, ou brésiliens, ou polonais, ou congolais s'avère souvent loin d'être facile à faire. Un même salaire peut faire rire ou pleurer, selon qu'il est offert à un travailleur du Sud ou du Nord. Les syndicats québécois du secteur public ne sont pas encore arrivés à surmonter leurs divergences en ce qui concerne la création d'un front commun dans la renégociation de leurs conditions de travail, alors imaginez le travail avant d'en arriver à une coalition syndicale qui embrasserait les frontières.

Se pose ensuite le casse-tête technique de l'application concrète de ces actions et de leurs éventuelles victoires. Les lois et l'organisation du travail diffèrent beaucoup d'un pays à l'autre. Les grèves ne s'y font pas toutes de la même manière. Les mécanismes de négociation et de mise en application des ententes sont soumis à de multiples subtilités qui perdent plus d'un expert ici comme ailleurs.

Pas étonnant que l'on ait beaucoup plus parlé de «l'action syndicale transnationale» au cours des dernières années qu'on ne l'a fait précédemment.

Des progrès

Des progrès importants ont néanmoins été réalisés. Des victoires ont même été enregistrées.

L'une des réalisations les plus impressionnantes en ce domaine a été la lutte menée en 1997 contre la fermeture d'une usine de Renault à Vilvorde, en Belgique. Décidée dans le cadre d'une vaste restructuration des activités, dont les grandes entreprises ont le secret, la mesure a provoqué une levée de boucliers tout aussi improbable qu'unanime de la part de l'ensemble des travailleurs de la compagnie. En France, en Espagne, en Allemagne, en Italie et même en Slovaquie, les syndiqués étaient descendus dans les rues et avaient fait des grèves symboliques simultanées. Cette action devait toutefois se révéler vaine pour les 3100 employés de l'usine condamnée.

On cite, à l'occasion, le cas plus heureux des employés de la compagnie pétrolière norvégienne Statoil, qui avaient convenu avec leur employeur de normes minimales, du genre de celles que souhaiteraient les syndiqués de Quebec World, et qu'ils avaient brandies pour forcer la compagnie à rompre ses relations avec un sous-traitant américain (Crown Petroleum) dont les employés étaient en grève depuis cinq ans. La menace allait peser lourd dans le règlement rapide du conflit qui s'en suivit.

Plus près de nous, un appel à l'aide lancé aux syndicats suédois de Volvo par les employés en lock-out de Prévost Car a eu pour effet, en 1998, d'amener le remplacement des représentants patronaux québécois à la table de négociation par un négociateur suédois, et de régler le conflit une semaine plus tard.

Si ces histoires ne sont pas les seules du genre, on observe cependant que la plupart des progrès réalisés en ce domaine s'avèrent, pour le moment, moins spectaculaires, quoique non moins importants. Il est question en effet de dialogue et de meilleure compréhension de la réalité de chacun. Il s'agit de grilles d'analyse plus larges, plus riches, et par définition plus complètes. Il s'agit aussi de contacts personnels de plus en plus fréquents, de sentiments d'appartenance et parfois même d'amitiés sur lesquels se construisent les mouvements sociaux.

Ce qui ne veut pas dire que l'on ne rêve pas déjà à de grandes batailles. Contre Wal-Mart par exemple, que les syndicats occidentaux voient dans leur soupe depuis que la chaîne de 1300 magasins dans neuf pays est devenue la plus importante au monde et que ses 300 000 employés sous-payés et non syndiqués exercent partout une pression à la baisse sur les conditions de travail.

Une nouvelle force de l'industrie
touristique s'en vient au Québec

SCT Club International espère entrer en activité dès avril prochain

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Un nouveau groupe intégré, avec agences de voyages et composante aérienne, fera son apparition dans le paysage touristique québécois. Une opération de prise de contrôle inversée est actuellement en cours, devant servir de préalable à une émission publique de 30 millions. Avec, pour cible, le lancement des activités en avril prochain.

SCT Club International est en plein processus de financement privé. Une première étape a été franchie le 4 décembre. Portant sur une valeur de 65 000 \$, elle s'inscrit dans le cadre d'une opération de prise de contrôle inversée impliquant Exploration Raudin, une coquille inactive inscrite à la Bourse de croissance TSX. Le financement privé atteint depuis les

330 000 \$ avec 1,2 million pour objectif. Quant à la suite, elle prend la forme d'une émission projetée de 30 millions de dollars sous la forme d'actions ordinaires et d'une inscription des actions de l'entreprise à la cote de la grande Bourse de Toronto.

Si tout se déroule tel que prévu, «nous serons en activité dès avril», a précisé Stéphane Desmarreau, président de SCT Club International.

L'entreprise dessinée sera un nouveau joueur de taille dans l'industrie touristique québécoise. Son intégration sera verticale, impliquant consolidateur, grossiste, agences de voyages, acquisition et gestion d'hôtels, le tout étant complété par un partenariat avec une composante aérienne et la présence d'un club de vacances privé, présentant un nouveau concept de propriété. «Nous en sommes à l'étape de composition du conseil d'administration. Le nom des membres de ce conseil sera

connu en janvier. Ce conseil va surprendre», a soutenu Stéphane Desmarreau.

«Nous avons déjà procédé à l'acquisition d'un hôtel en République dominicaine et pris une participation importante dans un grossiste. Nous négocions également l'acquisition d'un réseau de 140 agences de voyages», a ajouté le président. «Pour le moment, l'aire géographique visée pour les activités de SCT est le sud des États-Unis et les Caraïbes, mais l'extension des activités vers l'Afrique du Nord et les îles de la Méditerranée est envisagée et des démarches sont déjà en cours», peut-on lire, dans un communiqué.

Le siège social de la nouvelle entreprise sera localisé à Montréal. L'entreprise table sur cette reprise qui prend forme dans l'industrie des voyages-vacances. «En 2003, le retour des vacanciers vers les destinations soleil permet d'envisager un développement phénoménal (36 % de plus qu'en 2002)», a-t-elle souligné.

La cour accorde à un créancier
d'Air Canada le droit
d'interjeter un appel

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Un créancier d'Air Canada a obtenu la permission, hier, de pouvoir contester le processus qui a mené à l'approbation de l'investissement de 650 millions de l'homme d'affaires de Hongkong Victor Li dans le transporteur aérien pendant qu'une offre concurrente était toujours en préparation.

Le juge Robert Blair, de la Cour d'appel de l'Ontario, a décidé hier que Mizuho International devrait obtenir une audience dès la semaine prochaine. Si la Cour d'appel juge que les tribunaux ont fait une erreur en approuvant l'offre de Trinity Time, la compagnie de M. Li, l'entente même pourrait être en péril car une clause permet à Trinity d'annuler l'accord si la transaction n'est pas officialisée d'ici le 20 décembre.

L'avocat de Mizuho, Harvey Strosberg, qui a fait la demande pour en appeler de l'approbation, a qualifié la réponse de la Cour d'appel de «rare et exceptionnelle».

Mizuho International, un fonds de couverture britannique qui est une filiale du géant bancaire japonais Mizuho Financial, détient pour environ

112 millions de créances d'Air Canada.

Lundi dernier, le juge James Farley, de la Cour supérieure de l'Ontario, a approuvé l'entente de 650 millions conclue entre Victor Li et le transporteur aérien qui s'est placée sous la protection de la loi sur les faillites le 1^{er} avril.

M^{re} Strosberg soutient que le juge Farley aurait dû attendre une semaine de plus afin de permettre une comparaison avec l'offre finale déposée mercredi par la firme new-yorkaise Cerberus Capital.

Les modalités de l'entente impliquant Trinity permettent toutefois à Air Canada de recommander une offre finale de Cerberus si le conseil d'administration du transporteur juge qu'elle est supérieure à celle de Trinity. Si tel est le cas cependant, Air Canada devra payer une pénalité de 19,5 millions à Trinity.

L'avocat va souligner au juge que la cour a transgressé ses obligations, qui sont de superviser la restructuration de la compagnie, en permettant au conseil d'administration d'Air Canada d'évaluer la proposition finale de Cerberus sans la présenter aux créanciers et sans leur demander de se prononcer sur l'offre.



ANDY CLARK REUTERS

Air Canada s'est placé sous la protection de la loi sur les faillites le 1^{er} avril dernier.

ONTARIO

La Commission
des valeurs mobilières
règle le cas Corel

Cowpland devra payer 500 000 \$

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Le long litige impliquant Michael Cowpland, ancien patron de l'éditeur de logiciels Corel, dans une affaire de délit d'initié, a finalement été réglé hier.

La Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO) lui a infligé une amende de 500 000 \$ et lui a interdit, pour deux ans, d'être administrateur de toute société cotée en bourse.

Un banc de trois commissaires a ainsi entériné un accord de principe passé entre l'entrepreneur d'Ottawa et les avocats de la CVMO. Ces pénalités s'ajoutent à l'amende de un million infligée, en février 2002, par l'organisme réglementaire à MCJC Holdings, une société de portefeuille privée de Cowpland. La dernière amende de 500 000 \$ sera versée au fonds d'éducation de la CVMO. Quant à Cowpland, qui avait démissionné comme président de Corel en août 2000, il s'est dit soulagé, hier, que l'affaire soit réglée.

Les transactions litigieuses, en actions de Corel, étaient survenues en 1997 mais la CVMO n'avait abordé qu'en octobre 1999 le

cas de son président, en regard des règles régissant le délit d'initié.

Il n'a pas commenté la décision des autorités, s'en tenant à un laconique «c'est la procédure». Depuis son départ de Corel, M. Cowpland dirige Zim, une petite société de technologie d'Ottawa.

Selon son avocat Steven Sofer, «la commission a voulu rappeler la gravité inhérente du délit d'initié, même lorsque ce n'est pas commis intentionnellement».

«La commission a voulu rappeler la gravité inhérente du délit d'initié»

10 septembre, qu'elle n'atteindrait pas ses objectifs dans son bilan trimestriel, précipitant la chute des cours. Puis, le président de Corel est Derek Burney et, en août dernier, la compagnie a été rachetée pour 120 millions \$US par Vector Capital, de San Francisco.

Parmalat évite
la failliteASSOCIATED PRESS
ET PRESSE CANADIENNE

Milan — La multinationale italienne du secteur alimentaire Parmalat a évité la faillite de justesse en remboursant hier un emprunt obligataire de 150 millions d'euros (environ 242,14 millions \$CAN) venu à échéance le 8 décembre.

Ce paiement effectué en fin de journée donnera à l'entreprise qui vend au Canada les marques de produits laitiers Lactancia, Astro, Beatrice et Black Diamond suffisamment de temps pour démêler ses affaires et identifier les causes de ses problèmes financiers.

Parmalat dont le chiffre d'affaires annuel est d'environ 11,3 milliards doit présenter son plan de restructuration en janvier. La société possède six usines et emploie plus de 900 personnes au Québec.

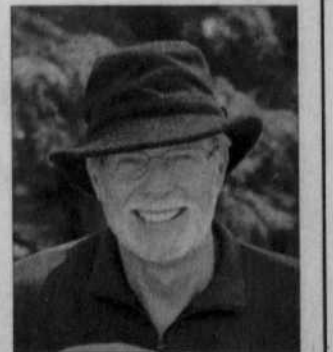
Les difficultés qu'a éprouvées Parmalat à respecter ses engagements financiers a suscité l'inquiétude des investisseurs qui commencent à mettre en doute les affirmations de la direction sur le fonds de roulement. Jusqu'à tout récemment, la société disait disposer d'environ 6,78 milliards en argent liquide.

Beaucoup d'observateurs se demandent comment une entreprise comptant 36 000 employés

dans 29 pays a pu avoir de la difficulté à trouver les fonds nécessaires pour rembourser une dette de 150 millions d'euros. Les déclarations des dirigeants n'ont pas satisfait les investisseurs.

La firme de notation Standard & Poor's a abaissé la cote de la compagnie deux fois cette semaine. Au début de la semaine, des analystes ont laissé entendre que la compagnie Saputo serait en bonne posture pour acquérir des actifs de sa rivale.

Parmalat est contrôlée par la famille Tanzi. Son fondateur et président Calisto Tanzi, est perçu comme un solitaire, méfiant envers les gestionnaires étrangers à son clan. Il a néanmoins fait exception à la tradition en embauchant cette semaine un nouveau chef de la direction financière, Enrico Bondi, connu pour sa participation au redressement de la société d'énergie Montedison, il y a une dizaine d'années.

Chas Johnson
& Sons Inc.

SUGGESTIONS CADEAUX

Chapeaux Tilley
Chandails en laine d'agneau
Chandails en laine merino
Chandails en cachemire

Fermé dimanche et lundi

1184 PLACE PHILLIPS,
MONTRÉAL, QUÉ. H3B 3C8
TÉL.: 878-1931

EN BREF

Textiles: 600 emplois de
moins à Drummondville

Drummondville (PC) — À moins de deux semaines de Noël, la direction de Denim Swift, le plus important employeur manufacturier à Drummondville, annonce l'élimination de 600 emplois en mai prochain dans le cadre d'une réorganisation de sa production. L'entreprise appartenant à la compagnie américaine Textile maker Galey & Lord doit transférer sa production de tissage vers Columbus aux États-Unis. Seulement 215 personnes affectées à la fabrication du fil garderont leur poste, a confirmé la direction à un représentant du quotidien La Tribune. Denim Swift, la seule usine de denim au Canada, a déjà donné du travail à plus de 800 travailleurs et travailleuses il y a deux ans. La baisse des ventes dans le textile, la concurrence insoutenable de l'Asie, le ralentissement du marché et le dollar qui s'emballe avaient obligé Denim Swift à fermer ses portes du 23 au 30 novembre dernier. L'entreprise, anciennement appelée Dominion Textile, a été fondée en 1920.

Certificats-cadeaux

Pour annoncer, composez le 514-985-3322 ou sans frais le 1-800-363-0305.

Formidables Forfaits des Fêtes

Certificats-cadeaux à s'offrir à soi-même et à ceux qu'on aime...

www.lapinsonniere.com

1-800-363-1131

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

www.globetrotter.net/finances

Suivez jour après jour votre portefeuille boursier, les marchés et l'actualité économique.

Apprenez à faire fructifier votre argent avec la **classe virtuelle Pro-Placement**.
www.globetrotter.net/proplacement

MARCHÉS BOURSISERS

La Bourse américaine ne s'essouffle toujours pas

AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — La Bourse américaine ne donne toujours pas de signes de fatigue malgré une envolée de neuf mois, les bonnes nouvelles macroéconomiques ayant propulsé le Dow Jones au-dessus de la barre symbolique des 10 000 points cette semaine pour la première fois depuis plus de 18 mois.

Hier, l'indice composite S&P/TSX a pris 23,02 points, ou 0,3 %, terminant la séance à 7979,20. A Wall Street, le Dow Jones a terminé sur un gain de 34 points, ou 0,3 %, à 10 042,16, au plus haut depuis le 24 mai 2002. Le Nasdaq composé a avancé de 6,68 points, ou 0,3 %, à 1949 et le S&P-500 a progressé de 2,93 points, ou 0,3 %, à 1074,14, au plus haut depuis le 28 mai 2002. Sur l'ensemble de la semaine, le Dow Jones a affiché un gain de 1,8 %, le Nasdaq de 0,5 % et le S&P 500 de 1,2 %.

Jeudi, outre les très bons chiffres des ventes de détail pour novembre, la Réserve fédérale américaine (Fed) a formulé sa confiance dans la croissance tout en laissant entendre qu'elle n'était pas près de relever ses taux d'intérêt.

La banque centrale américaine a ainsi confirmé son message de mardi, quand, à l'issue de la réunion de son comité monétaire, elle avait indiqué qu'elle pourrait ne pas relever ses taux pendant « une période considérable ».

La Fed a aussi estimé jeudi que l'inflation restera très basse pendant encore un ou deux ans.

Des commentateurs qui ont dopé la Bourse et donné l'élan nécessaire au Dow Jones, l'indice vedette de Wall Street, pour passer durablement au-dessus des 10 000 points, après avoir déjà brièvement passé ce cap en séance mardi.

Depuis le début de l'année, le Dow Jones est en hausse de 20 % tout comme l'indice Standard and Poor's 500, considéré comme le plus représentatif de la tendance générale. L'indice composite du Nasdaq s'est pour sa part envolé de 45 % environ depuis le 1^{er} janvier.

Malgré cette spectaculaire progression, la Bourse américaine ne donne toujours pas de signes d'essoufflement et les analystes n'entrevoient toujours pas la fin de son ascension, même si la hausse des indices boursiers devrait se ralentir dans les mois à venir.

« L'économie progresse et les taux d'intérêt sont très bas : ce sont de très bonnes conditions pour les marchés boursiers », a remarqué Larry Wachtel, principal stratège boursier de Prudential Securities.

Pour les prochaines semaines, les experts tablent sur une légère hausse, le mois de décembre étant généralement favorable à la Bourse, en particulier en fin d'année pour la traditionnelle « envolée de Noël », et alors que les bonnes nouvelles économiques continuent à pleuvoir.

Et pour 2004, comme le résume Hugh Johnson, directeur des investissements de Wells Fargo : « Nous avons devant nous de beaux lendemains pour le marché ».

Toutefois, M. Johnson précise que « le marché sera bon mais pas exceptionnel ».

Un avis partagé par M. Wachtel, qui ne discerne pas de signe de retour d'une bulle financière malgré la hausse impressionnante de la Bourse américaine depuis neuf mois.

« Pas d'exubérance irrationnelle à Wall Street! », s'exclame-t-il alors qu'au lendemain du bond du Dow Jones au-dessus des 10 000 points, le marché a terminé vendredi en légère hausse sans s'emballer comme c'était souvent le cas à la fin des années 1990.



LES TAUX D'INTÉRÊT

Voici les taux d'intérêt en vigueur le 11 décembre 2003 dans les principales institutions financières au Canada. Ces taux sont fournis par les institutions financières.

Banques	Dépôt à terme					Prêt hypothécaire				
	30-59 Jrs	1 an	3 ans	5 ans	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	5 ans	
HSBC Canada	1,10	1,75	2,60	3,30	5,45	4,75	5,95	6,50	6,50	
Nationale	1,10	1,60	2,35	3,00	5,45	4,75	5,90	6,50	6,50	
Royal	1,10	1,55	2,35	3,00	5,00	4,75	5,90	6,50	6,50	
Scotiabank	1,10	1,55	2,35	3,05	5,45	4,75	5,90	6,45	6,45	
TD	1,10	1,55	2,35	3,00	5,45	4,75	5,95	6,35	6,35	
B. Montréal	1,10	1,75	2,35	3,05	5,55	4,75	5,90	6,45	6,45	
CIBC	1,10	1,55	2,35	3,05	5,45	4,75	5,90	6,55	6,55	
Desjardins*	1,10	1,75	2,35	3,25	5,45	4,75	5,90	6,50	6,50	

* Taux suggéré par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

Fiducies	Dépôt à terme					Prêt hypothécaire				
	30-59 Jrs	1 an	3 ans	5 ans	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	5 ans	
Desjardins	1,10	1,75	2,35	3,25	5,45	4,75	5,90	6,50	6,50	
Gr. Investors	—	1,70	2,35	3,25	5,45	4,75	5,90	6,45	6,45	
Capital Ass.	0,70	1,50	2,35	3,05	5,44	4,84	5,89	6,49	6,49	

Organiser ses flûtes pour ne pas gruger son capital à la retraite

J'ai 60 ans et prendrai ma retraite dans deux ans, soit trois ans plus tôt que prévu. La rente annuelle que je recevrai sera d'environ 34 000 \$ avant impôts, représentant 55 % de la moyenne de mes cinq meilleures années de travail dans la fonction publique. Si je persévère jusqu'à 65 ans, je recevrai environ 3500 \$ de plus par année. Mes REER sont actuellement de 65 000 \$. Je dispose encore d'un crédit REER d'environ 10 000 \$. Je possède un condo évalué à 95 000 \$ avec une hypothèque de 47 000 \$.

N'ayant pas de voiture et menant une vie plutôt frugale, je crois pouvoir épargner de 3000 \$ à 4000 \$ par année, surtout quand ma fille aura terminé ses études universitaires dans un an et demi. J'ai l'intention de placer ces économies, sur repli des cours, dans une demi-douzaine d'entreprises canadiennes — électricité, gaz, banques, etc. — donnant depuis très longtemps de généreux dividendes. Si je parvenais à faire cela durant les huit ou dix prochaines années, croyez-vous qu'il me serait possible, à partir de mes 70 ans en 2013, d'augmenter mes revenus de 3500 \$ par année grâce aux dividendes, aux intérêts et aux REER que je ne toucherais pas avant l'âge maximal de 69 ans? Si votre réponse est négative, croyez-vous que je pourrais ne gruger que la moitié du capital entre 70 et 80 ans? (À propos des REER, vaudrait-il mieux combler le plus tôt possible mon crédit de 10 000 \$, quitte à investir moins dans des entreprises canadiennes?)

Dernière question: pourquoi faut-il, à la retraite, ne plus avoir d'hypothèque à payer? Après tout, ne faut-il pas se loger de toute façon?

En vous remerciant très chaleureusement pour vos réponses toujours très claires et concises.

S. A.

Voyons d'abord quel est votre avoir. En retenant 70 % de la valeur de votre REER pour obtenir sa valeur après impôt et en accordant une valeur actuelle après impôt de 257 000 \$ à la rente de votre employeur, votre avoir net totalise près de 351 000 \$,

cela en incluant la valeur nette de toute dette de votre condo qui est de 48 000 \$.

C'est à l'âge de 62 ans, soit dans deux ans, que vous prendrez votre retraite. J'évalue l'avoir requis à cet âge à 391 000 \$ après impôt pour prétendre à une retraite confortable vous permettant de vivre à près de 2,5 fois votre seuil de pauvreté.

Il vous manque donc actuellement 40 000 \$ par rapport à l'avoir requis, ce qui n'est pas en soi un drame. D'abord parce qu'il vous reste encore deux années de vie active. Ensuite parce que vous semblez être capable de vous accommoder d'un niveau de vie inférieur à celui recherché de 2,5 fois son seuil de pauvreté (dans votre cas, ce seuil se situe à près de 34 000 \$ par année avant impôt).

Il y a cependant un dilemme à résoudre dans votre cas: doit-on donner la priorité au remboursement de votre dette ou à la construction de votre portefeuille d'actions? À la retraite, j'estime que nous ne devons plus avoir de dette. Et j'estime que vous devez respecter en priorité cette consigne. Pourquoi? D'abord par pur conservatisme, en ne vous soumettant plus à la retraite aux aléas des mouvements des taux d'intérêt. Ensuite parce que l'intérêt de votre hypothèque n'est pas déductible d'impôt. En supposant par exemple un taux annuel de 4,5 % de votre hypothèque, la rembourser en tout ou en partie équivaut à obtenir un rendement avant impôt de votre capital investi de près de 7,5 % (ici, je suppose un taux d'impôt marginal de 40 %), et ce, sans risque. Or, il n'est pas facile dans le contexte actuel d'obtenir un tel rendement sur nos placements sans encourir de risque.

Cela dit, vous n'êtes pas en mesure de rembourser intégralement votre hypothèque, ni maintenant ni dans deux ans, soit au moment de prendre votre retraite. Par contre, vous êtes en mesure de canaliser l'épargne prévue de vos prochaines années pour en accélérer son remboursement. Ce que je vous suggère de faire, sauf pour les deux prochaines années où vous verrez d'abord à économiser le plus possible pour effectuer votre cotisation annuelle au REER et

pour vous prévaloir de vos droits de cotisation inutilisés au REER que vous dites être de 10 000 \$. Vous verrez cependant à utiliser les reports d'impôt que vous procurent vos cotisations au REER pour accélérer le remboursement de votre hypothèque.

Pour les années subséquentes, soit à partir de 63 ans et après, vous verrez à dédier entièrement votre épargne annuelle (que vous estimez entre 3000 \$ et 4000 \$) au remboursement de votre hypothèque. Vous aurez ainsi remboursé la presque totalité de votre hypothèque à l'âge de 69 ans, alors que la valeur de votre REER s'éleva à ce moment-là à près de 121 000 \$ (selon un rendement composé annuel de 5 %).

Reste enfin à savoir comment investir votre REER qui, dans deux ans, devrait s'élever autour de 82 000 \$. Vu le poids important de la valeur actuelle de votre rente (qui est un actif sûr) dans votre avoir, vous êtes en position d'accepter un risque un peu plus élevé que celui intrinsèque aux titres à revenus fixes pour vos placements. Vous pourriez donc consacrer votre REER aux actions de quelques grandes firmes canadiennes (un maximum de six grandes firmes dans votre cas) dont le rendement à moyen terme (même à l'intérieur du REER) devrait être supérieur à ceux des certificats de dépôt et des obligations négociables de dix ans. Toutefois, je vous invite à construire votre portefeuille graduellement en limitant dans un premier temps à 40 000 \$ le montant à investir de votre REER dans ces actions (actions que vous accumulerez sur faiblesse des cours). Dans un an et demi environ, vous verrez à évaluer votre performance. Si celle-ci est acceptable, vous verrez alors à accroître graduellement le poids des actions dans votre REER.

Enfin, veuillez pour ce faire vous abonner à une lettre financière spécialisée dans les actions de grandes entreprises ayant une solide historique de versements réguliers de dividende.

Selon ce plan de match, vous devriez être en mesure, à partir de 69 ans, d'établir un plan de retraite à long terme de votre REER qui vous permettra d'accroître votre revenu brut annuel de 5000 \$, et ce, sans devoir gruger votre capital.

cchiasson@proplacement.qc.ca
Classe Internet: www.proplacement.qc.ca



Claude Chiasson



EN BREF

La productivité du travail s'accroît de 0,7 %

(PC) — La productivité du travail dans le secteur des entreprises canadiennes a connu au troisième trimestre son plus important gain trimestriel depuis plus d'un an. D'après Statistique Canada, elle s'est accrue de 0,7 % par rapport au deuxième trimestre. Cette hausse a mis fin à la piètre performance des cinq derniers trimestres, alors que la productivité avait oscillé entre un gain de 0,3 % et un déclin de 0,5 %. Du côté des États-Unis, l'augmentation de la productivité au troisième trimestre a été trois fois plus importante que celle du Canada, atteignant 2,1 %.

Les investissements en hausse au Québec

(PC) — Les investissements seraient en hausse dans 15 des 17 régions administratives de la province en 2003, selon les données révisées de l'Institut de la statistique du Québec. Au cours de la période 2001-03, les plus hauts taux annuels composés de croissance des investissements sont observés dans les régions administratives du Nord-du-Québec, avec 50,9 %; de Lanaudière, avec 26,1 %; du Bas-Saint-Laurent, avec 20,6 %; et de la Côte-Nord, avec 19,1 %. Les deux exceptions sont le Saguenay-Lac-Saint-Jean et le Centre-du-Québec qui affichent des baisses de 4,9 % et de 4,3 %, respectivement.

CGI obtient un contrat de 19,5 millions \$US

(PC) — Le Bureau of Indian Affairs des États-Unis a octroyé au Groupe CGI un contrat d'impartition d'une valeur de 19,5 millions \$US sur cinq ans. Dans le cadre de ce contrat, CGI sera responsable de la technologie soutenant la gestion des 55,7 millions d'acres de terrain dont le Bureau est fiduciaire dans diverses régions des États-Unis. Le contrat prévoit en outre que CGI forme les employés du BIA au fonctionnement de ses logiciels. CGI hébergera les données dans son centre de Dallas. Le déploiement national, y compris la conversion des données et la formation, sera achevé en 15 mois. Le BIA et CGI ont amorcé leur collaboration en 1998.

Cours pour l'investisseur actif

DECISION-PLUS lance sa session de cours en salle, édition automne 2003.

Nous avons plusieurs cours d'analyse technique adaptés à votre niveau. Ne ratez pas cette occasion, qui n'arrive que deux fois par année à Montréal et à Québec. Augmentez vos connaissances et votre habileté en vous inscrivant à nos cours spécialement conçus pour les investisseurs actifs.

4 cours pour mieux répondre à vos besoins :

- Atelier d'analyse technique
- Investir à moyen terme avec des méthodes d'identification et suivi de tendance
- Investir à court terme à l'aide des indicateurs et des oscillateurs
- Plan de trading et discipline du trader

RÉSERVEZ TÔT, PLACES LIMITÉES
Pour une description détaillée des cours
www.cours.decision-plus.com

Decision-Plus, la formule gagnante!

decisionplus.com
Tél. : 514.392.1366
Sans frais : 1.877.392.1366
www.decision-plus.com

L'excédent commercial du Canada vis-à-vis de tous ses partenaires diminue

PRESSE CANADIENNE ET REUTERS

L'excédent commercial du Canada vis-à-vis de tous ses partenaires a diminué en octobre, selon Statistique Canada, la faiblesse des exportations, particulièrement celles à destination des États-Unis, ayant freiné la croissance des échanges.

L'excédent commercial du Canada vis-à-vis de tous ses partenaires commerciaux a chuté de près de 1 milliard pour s'établir à 5,1 milliards. En octobre, les entreprises canadiennes ont exporté des marchandises totalisant 32,3 milliards, en baisse de 4,2 %. Ce recul a effacé la majeure partie de la remontée enregistrée en septembre. Les exportations ont atteint un niveau supérieur à celui observé en août, même s'il s'agit du niveau le plus bas enregistré depuis octobre 1999.

Quant aux importations, elles ont diminué de 1,7 % pour s'établir à 27,2 milliards. Le recul est attribuable surtout aux échanges avec les États-Unis, principal partenaire commercial du Canada. Les exportations à destination de ce pays ont diminué de 3,8 % en octobre pour se chiffrer à 26,6 milliards, en partie à cause de l'appréciation continue du huard par rapport à la devise américaine. Les importations en provenance des États-Unis ont reculé de 1,6 % pour atteindre 19,2 milliards.

Les exportations du Canada à destination de pays autres que les États-Unis ont diminué de 6 % pour s'établir à 5,7 milliards. Quant aux importations provenant des pays autres que les États-Unis, elles ont diminué de 1,9 % pour atteindre un peu plus de 8 milliards. En octobre, le déficit commercial du Canada vis-à-vis de tous ses partenaires commerciaux autres que les États-Unis a augmenté pour se situer à 2,3 milliards.

Côté américain, des importations record de Chine, de l'Union européenne et d'Amérique latine ont entraîné un léger accroissement du déficit commercial des États-Unis en octobre, à 41,77 milliards \$US, en dépit des exportations qui ont atteint leur meilleur niveau depuis 31 mois, a annoncé hier le département du Commerce. Le déficit d'octobre se compare à un montant de 41,34 milliards en septembre (révisé de 41,27 milliards).

Cette nouvelle détérioration du commerce extérieur américain a contribué à affaiblir le dollar qui a ensuite, à l'annonce d'une baisse de la confiance des consommateurs en décembre, touché un nouveau plus bas record de 1,2276 pour un euro en mi-séance, en repli d'un peu plus de 0,5 % sur la journée. Le billet vert a déjà perdu 15 % de sa valeur face à la monnaie unique européenne depuis le début de l'année.

Signe de la vigueur de la demande aux États-Unis, les importations ont augmenté de 2,1 % au montant sans précédent de 129,73 milliards de dollars. Les exportations, favorisées par le dollar faible, ont pour leur part augmenté de 2,6 % à 87,96 milliards, au plus haut depuis mars 2001.

Le déficit des échanges avec la Chine a atteint un nouveau record de 13,57 milliards de dollars, contre 12,69 milliards en septembre. Les importations en provenance de Chine, sujet politiquement sensible aux États-Unis, ont également atteint un record à 16,4 milliards de dollars à comparer à des exportations américaines, au plus haut aussi mais comparativement ridicules, de 2,9 milliards.

Le déficit cumulé avec la Chine depuis le début de l'année atteint 103,3 milliards de dollars, égalant pratiquement le déficit record de l'ensemble de 2002.

PROMOTION

1 AN 3 ANS 5 ANS

3,75%[†] 4,69%[†] 5,04%[†]

Garantie de taux jusqu'en juillet 2004. Taux multi-logements compétitifs.

TAUX HYPOTHÉCAIRES

Des services gratuits*, offerts 7 jours sur 7.

Le meilleur taux, tout simplement
514 287-1211
1 800 798-7738
www.multiprets.ca

Multi-Prêts
COURTIER HYPOTHÉCAIRE

* Hypothèque résidentielle.
† Taux sujets à changement sans préavis. Certaines conditions s'appliquent.

ÉCONOMIE

Des trous dans le filet social canadien

Les travailleurs immigrants illégaux seraient des milliers, peut-être même quelques dizaines de milliers

ÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

Il n'apparaissent dans aucune statistique officielle. Leur réalité est à ce point mal connue, aussi bien du grand public que des experts, que l'on serait tenté de croire qu'ils n'existent tout simplement pas, ou qu'ils tombent rapidement dans les mailles de notre filet social. Et pourtant, les travailleurs immigrants illégaux sont là, quelque part près de chez vous.

«On ne voit jamais ces dames-là», a expliqué au *Devoir* sous le couvert de l'anonymat un gestionnaire travaillant chez un important fabricant de vêtements de Montréal. Elles sont employées par des compagnies qui changent de nom à tous les deux ou trois mois. Imagine qu'elles travaillent dans leur sous-sol. On leur donne surtout de l'ouvrage lorsque l'on a des commandes de dernière minute. Tout cela est payé sous la table. Elles doivent gagner à peu près un dollar

l'heure. Ils seraient des milliers, peut-être même quelques dizaines de milliers d'immigrants clandestins, de demandeurs d'asile sous le coup d'un avis d'expulsion, de visiteurs étrangers à n'être jamais repartis ou de détenteurs de visa de séjour sans droit de travail à évoluer tout de même dans les arcanes de l'économie souterraine au Canada. Lorsqu'ils ne sont pas à leur machine à coudre, on les trouve au Québec à laver les planchers des grandes tours à bureaux du centre-ville, à desservir les tables dans les restaurants, à garder les enfants et à faire la cuisine dans les résidences de banlieue ou encore à transporter des matériaux sur les petits chantiers de construction. Débarqués d'Amérique centrale, du Maghreb, d'Europe de l'Est ou des Philippines, leur statut fait d'eux des proies faciles pour les exploités de tout acabit en dépit d'un filet social tissé plus serré ici qu'ailleurs.

Ils n'apparaissent pourtant sur aucun écran radar d'aucun ministère. «C'est le propre du phénomène: aucune statistique officielle ne peut être tenue là-dessus», note un fonctionnaire du ministère du Revenu du Québec. On n'aurait aucune idée non plus du nombre d'immigrants illégaux présents au pays, assure-t-on au ministère canadien de la Citoyenneté et de l'Immigration. «On présume que les gens respectent la loi», explique candidement sa porte-parole, Maria Ladinardi. Et si le ministre Denis Coderre a évoqué pas plus tard que cet automne la possibilité d'accorder une amnistie aux travailleurs immigrants illégaux à Toronto, à Montréal et à Vancouver, ce n'était pas sur la base de données vérifiées par ses fonctionnaires mais à la suite de plaintes venues notamment du monde de la construction en Ontario.

200 000 immigrants illégaux

Les experts évalueraient toutefois le nombre d'immigrants en situation irrégulière au pays entre 100 000 et 200 000 personnes, rapportait le mois dernier le quotidien ontarien *The Globe and Mail*. La majorité d'entre eux seraient des demandeurs d'asile déboutés sous le coup d'un avis d'expulsion et des visiteurs étrangers dont le visa est expiré.

À supposer que ces derniers soient répartis sur le territoire du pays dans les mêmes proportions que les immigrants en général, on en retrouverait entre 50 000 et 100 000 dans la seule

région de Toronto, entre 15 000 et 30 000 à Montréal et presque autant à Vancouver.

Comme «ces gens-là doivent bien manger et se loger», il y a fort à parier que le nombre de travailleurs immigrants illégaux est plus important ici qu'il n'y paraît, fait remarquer Jean-Claude Icart, chercheur au Centre de recherche sur l'immigration, l'éthnicité et la citoyenneté de l'UQAM. Les universitaires québécois reconnaissent toutefois ne pas en savoir tellement plus que les fonctionnaires en ce domaine.

Phénomène social et économique bien connu et bien documenté aux États-Unis, le travail des immigrants illégaux y toucherait quelque huit millions de personnes. Devenu une condition essentielle au bon fonctionnement de certains secteurs économiques, il a récemment mis sur la sellette le géant de la vente au détail Wal-Mart après l'arrestation cet automne, dans une soixantaine de ses magasins, de 250 sans-papiers provenant de l'Europe de l'Est et du Mexique affectés à des tâches d'entretien.

Habituellement les premiers à tirer la sonnette d'alarme dans de pareils cas, les syndicats se révèlent étonnamment discrets au Canada et au Québec sur la question. «Imagine bien qu'il y en a [des travailleurs immigrants illégaux], mais ça fait dix ans que je suis dans le domaine et je n'en ai jamais vu», assure Harold Gauthier, directeur du bureau conjoint de Montréal du Syndicat du vêtement, textile et autres industries (FTQ).

À l'encontre du Secrétariat ontarien de la construction, le Conseil conjoint de la construction (FTQ) estime que le problème est au pire marginal. «C'est l'une des beautés du système établi au Québec par rapport à celui de l'Ontario», affirme son directeur général adjoint, Richard Goyette. Il est très difficile d'y entrer sans se faire rapidement remarquer, soit par la CSST, soit par la Commission de la construction, soit par les représentants syndicaux. Il reste les petits jobbeurs de fin de semaine contre lesquels on ne peut pas faire grand-chose.

Le directeur de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes abonde dans ce sens. «Le système de couverture sociale est beaucoup plus dense, plus serré au Québec et au Canada qu'aux États-Unis», note son directeur, Stéphane Reichold. On ne va habituellement jamais bien loin sans que l'on nous demande notre carte d'assurance sociale ou d'assurance maladie. Il est donc beaucoup plus difficile de se cacher. De plus, les possibilités de régulariser sa situation sont également beaucoup plus fréquentes.»

Le Québec n'est pas à l'abri

Tous ne sont néanmoins pas convaincus que le Québec soit à ce point une société distincte en ce domaine. «C'est possible, j'avoue ne pas bien connaître ce cas, commente la sociologue Luin Goldring, de l'université York. Mais ce serait quand même étonnant qu'une ville de la taille de Montréal n'éprouve pas le même genre de problème que Toronto ou Vancouver. Il me semble qu'il y a quelque chose de typiquement canadien à penser que l'on peut être à l'abri d'un problème répandu aux États-Unis», ajoute la chercheuse, sur le point de lancer en Ontario la première enquête d'envergure sur la question au pays.

On n'a pas besoin de carte, en tout cas, pour monter dans les autobus qui viennent faire le plein de cueilleurs l'été, au métro de Lon-



Lorsqu'ils ne sont pas à leur machine à coudre, les travailleurs immigrants illégaux lavent les planchers, desservent les tables, gardent les enfants et font la cuisine dans les résidences de banlieue ou encore transportent des matériaux sur les petits chantiers de construction.

gueuil, pour les amener dans les champs de fruits et de légumes de la grande région de Montréal,

note Jean-Claude Icart. «Je connais plein d'immigrants qui ne sont pas en règle et qui

travaillent quand même», rapporte Boris Cisternas, membre de l'Union des employés de service

section locale 800, qui représente 14 000 employés d'entretien d'édifices publics. Ils emportent ou volent les cartes de quelqu'un d'autre lorsqu'il le faut. Ils s'arrangent avec des médecins pour les payer comptant. Ils reçoivent l'aide des membres de leur famille ou de leurs amis qui sont en règle.»

À son avis, il y a au moins une trentaine d'entreprises de 100 à 150 employés chacune qui font largement appel à ce type de main-d'œuvre dans le secteur de l'entretien d'édifices publics. «Ce n'est pas très difficile, il n'y a pas de contrôle.» Les salaires versés n'y dépasseraient pas 5 \$ l'heure alors qu'un décret fixe la rémunération minimale à 12,45 \$.

«Nous, on s'arrange pour en savoir le moins possible sur les pratiques de nos sous-traitants pour ne pas se sentir trop impliqués, reconnaît le gestionnaire à l'emploi d'un important fabricant de vêtements de Montréal interrogé par *Le Devoir* sous le couvert de l'anonymat. Mais il ne serait pas bien difficile de faire enquête sur ce genre de pratique si on le voulait vraiment. On est tous là, dans la même rue», dit-il en parlant de la rue Chabanel, à Montréal.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS



Société du Musée du Grand Châteauguay Directeur/trice

La SMGC (o.s.b.l.) recherche une personne pour exercer les fonctions de directeur/trice de sa corporation.

Fonctions : sous l'autorité du conseil d'administration, administrer le personnel et les affaires de la corporation, organiser des expositions, des conférences et autres activités en rapport avec la mission de l'organisme, recherche de financement.

Qualifications et expériences : posséder des qualifications reconnues en muséologie, histoire ou autres matières connexes, connaissances en informatique, connaissances et habiletés en administration et expérience de travail dans l'un ou l'autre de ces domaines.

Conditions de travail : salaire horaire de 14,00 \$ pour 30 heures par semaine.

Faire parvenir un c.v. avant le 20 décembre 2003 à :

Société du Musée du Grand Châteauguay
A/s Madame la présidente
54, boul. Salaberry Sud
Châteauguay (Québec)
J6J 4J3



Chercheur(euse)

Créé en 1980, l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRST) contribue par la recherche à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles et à la réadaptation des travailleurs qui en sont victimes. En plus de réaliser des projets de recherche et d'offrir des services de laboratoire, l'Institut a pour mandat d'assurer le développement des connaissances et d'en faire la diffusion. Nous sommes à la recherche de personnes qui occuperont les postes suivants :

- ▶ Chercheur(euse) en réadaptation - Concours 2003-016
Équipe organisation du travail
- ▶ Chercheur(euse), indicateurs de SST - Concours 2003-017
Équipe organisation du travail
- ▶ Chercheur(euse), sécurité des machines - Concours 2003-018
Équipe sécurité-ingénierie
- ▶ Chercheur(euse), bruit et vibrations - Concours 2003-019
Équipe sécurité-ingénierie

Des renseignements supplémentaires sur les exigences liées à ces postes sont disponibles sur le site Web au www.irst.qc.ca.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 9 janvier 2004, en indiquant le titre du poste visé ainsi que le numéro du concours, au Service des ressources humaines, Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail, 505, boul. De Maisonneuve Ouest, Montréal (Québec) H3A 3C2. Télécopieur : (514) 288-7446; courriel : RessourcesHumaines@irst.qc.ca

Nous remercions toutes les personnes de leur intérêt, toutefois, nous ne communiquerons qu'avec celles qui auront été retenues. Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.



Le CÉGEP de Victoriaville est situé dans la région du Centre-du-Québec, au cœur même des Bois-Francs. Le CÉGEP accueille plus de 1 500 élèves à l'enseignement régulier et près de 4 000 à la Formation continue. Renommé pour la qualité de sa formation scolaire et ses activités parascolaires, il offre une grille diversifiée de programmes branchés sur le monde moderne. Opérant dans 3 établissements, dont un à Montréal, le CÉGEP emploie près de 400 personnes.

DIRECTRICE GÉNÉRALE / DIRECTEUR GÉNÉRAL

LE POSTE

Sous l'autorité du conseil d'administration, la directrice générale ou le directeur général est responsable de la direction du CÉGEP, de son fonctionnement, de son développement et de son rayonnement. Elle ou il dirige aussi l'École québécoise du meuble et du bois ouvré et administre un centre de recherche dans le même domaine.

LES DÉFIS

Préoccupée de garantir un enseignement supérieur de qualité, d'en accroître la portée comme agent de changement régional, la personne recherchée assumera un rôle de premier plan afin d'adapter les moyens et les ressources du CÉGEP aux défis posés par la clientèle étudiante. Elle assumera aussi la responsabilité d'actualiser les mesures administratives et de réitérer une solidarité institutionnelle qui réaffirme une volonté de soutenir la réussite et la diplomation des élèves. Elle manifeste de l'intérêt dans la gestion des changements organisationnels profitables autant au CÉGEP qu'à celles et à ceux qui y travaillent.

LE PROFIL

Titulaire d'un diplôme universitaire de deuxième cycle en administration ou en éducation, vous possédez 8 années d'expérience pertinente dans le réseau d'éducation dont au moins 3 à un poste de direction. Vous témoignez aussi de valeurs qui garantissent l'expression d'habiletés professionnelles propres à la réalisation d'ambitions collectives. Capable d'influencer la culture organisationnelle, vous saurez démontrer un leadership reconnu en matière de communication, de concertation et de mobilisation basé sur une vision d'avenir cohérente et prometteuse. Préoccupé d'établir des alliances stratégiques avec les principaux partenaires, vous défendrez avec conviction les intérêts de la communauté collégiale et de notre collectivité locale.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

La rémunération et les conditions de travail sont celles convenues conformément au Règlement déterminant certaines conditions de travail des hors cadres des cégeps (classe 4).

LES MISES EN CANDIDATURE

Toute personne répondant aux exigences du poste et intéressée à relever le défi est invitée à présenter sa candidature en faisant parvenir son curriculum vitae*, au plus tard le 5 janvier 2004, à 17 h, à l'adresse suivante :

CONCOURS : DIRECTRICE GÉNÉRALE / DIRECTEUR GÉNÉRAL
Présidente ou président du Conseil d'administration
CÉGEP de Victoriaville
475, rue Notre-Dame Est
Victoriaville (Québec) G6P 4B3
concoursdg@egpvicto.qc.ca

Le comité de sélection se réserve le droit d'établir des équivalences au chapitre des qualifications universitaires et de l'expérience.

Seules les personnes retenues à l'une ou l'autre des étapes du processus recevront une communication avant la fin du mois de janvier 2004.

*Joindre une copie des documents qui attestent de vos qualifications et expérience ainsi qu'une lettre motivant votre intérêt et précisant votre vision de la direction d'un établissement d'enseignement collégial.

CONNAISSANCE LOCALE

PERSPECTIVE NATIONALE

RAY & BERNDTSON

Vancouver
Calgary
Toronto
Ottawa
Montréal
Halifax
St. John's

LE POUVOIR DU LEADERSHIP

WWW.RAYBERNDTSON.CA

UNE OCCASION RÊVÉE DE METTRE À CONTRIBUTION VOTRE LEADERSHIP.

Vice-recteure ou vice-recteur aux ressources

L'Université d'Ottawa, l'Université canadienne, se démarque à la fois par son bilinguisme et par son classement parmi les dix premières universités de recherche du pays. De plus, grâce à son emplacement privilégié au cœur de la capitale nationale, elle offre à son corps professoral et à ses quelque 30 000 étudiantes et étudiants un milieu dynamique où culture, recherche, créativité et innovation sont en pleine effervescence.

Comme responsable du vice-rectorat aux ressources, vous prenez la barre d'un budget de plus de 500 millions de dollars touchant le fonctionnement de l'Université dans son ensemble. Vous exercez ce rôle d'envergure dans un milieu d'affaires transformationnel complexe en pleine croissance, d'où le besoin d'une vision à long terme et d'un esprit d'initiative stratégique. Parmi vos secteurs de responsabilité figurent

les finances, les ressources humaines, les immeubles, la santé et sécurité, l'environnement, l'informatique et les communications, et les services d'appui à la vie étudiante tels les sports, le logement et l'animation communautaire.

Votre réussite dans ce poste découle des qualités essentielles suivantes : vos aptitudes pour le leadership sont bien connues, et votre feuille de route se distingue par votre grand doigt à diriger des projets et des groupes d'employés variés. De plus, vous savez non seulement élaborer et mettre en œuvre des plans stratégiques innovateurs, mais aussi instaurer une philosophie axée sur des pratiques commerciales exemplaires. Enfin, vous connaissez à fond la structure des universités ou d'autres organismes complexes, vous excellez dans les relations interpersonnelles et vous communiquez aisément en français et en anglais.

Pour en savoir plus sur cette occasion exceptionnelle, veuillez communiquer avec Rick Morgan au bureau d'Ottawa (613) 742-3219, ou faites parvenir votre curriculum vitae en confiance à eric.slankis@rayberndtson.ca

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, la priorité est accordée aux citoyennes et citoyens canadiens et aux personnes ayant la résidence permanente. De plus, l'Université d'Ottawa applique le principe d'équité en matière d'emploi et encourage les femmes, les autochtones, les personnes handicapées et les membres de minorités visibles à présenter leur candidature.

RAY & BERNDTSON
Leader mondial en recrutement de cadres supérieurs

ÉCONOMIE PROMETIC

SUITE DE LA PAGE C 1 du sang. La technologie de Prometic donnerait un rendement d'extraction de 85 %.

royautés sur la vente de chaque produit. M. Laurin illustre son propos avec l'exemple du velcro, un produit pour lequel il y a une foule d'usages (vêtements, chaussures, pansements, coussins de siège, etc.).

marché de 500 millions d'habitants en Afrique, au Moyen-Orient et en Europe. Il s'agit d'un projet de 60 millions.

Malgré toutes ces ententes, Prometic n'a pas encore atteint le seuil de la rentabilité. M. Laurin assure que la société atteindra ce plateau «pour de bon» en 2005.

M. Laurin est un authentique Montréalais, mais 95 % des investisseurs dans Prometic ne sont pas du Québec. Il y a évidemment les Britanniques, inventeurs de la plateforme technologique à l'université de Cambridge, qui sont des actionnaires-fondateurs.

Téléphone: 985-3344 Télécopieur: 985-3340

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Sur Internet: www.ledevoir.com/offres.html www.ledevoir.com/avis.html

La suite des avis se trouve en page C 7

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES HEURES DE TOMBÉE Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM PRENEZ AVIS que Réjean Hinse domicilié au 11 rue Charpentier, Laval QC, H7B 1A2, victime de préjudices révoltants en raison d'une fausse identité et au motif de réparer les aberrations inhumaines du passé, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Réjean Hinse en celui des premiers ancêtres établis en Amérique: JOHN WILLIAM HAYNES.

GESTION CLAUDE LESAGE INC. AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS QUE LA COMPAGNIE «GESTION CLAUDE LESAGE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

AVIS AVIS est par les présentes donné que la compagnie H2T inc., constituée en vertu de la partie 1A de la Loi sur les compagnies demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

AVIS AVIS est par les présentes donné que la compagnie 9037-8308 QUÉBEC INC. constituée en vertu de la partie 1A de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, province de Québec, demandera à l'inspecteur général des institutions financières de la province de Québec la permission d'obtenir sa dissolution en vertu des dispositions de l'article 28 de la Loi sur les compagnies.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE COUR DU QUÉBEC 700-02-016738-032 MANNY BATAKIS Partie demanderesse c. GINETTE BOVIN Partie défenderesse. AVIS PUBLIC DE VENTE EN JUSTICE PRENEZ AVIS qu'en vertu d'un bref d'exécution, les biens de GINETTE BOVIN seront vendus par huisier de justice le 29 décembre 2003 à 10h30, au 251, rue Comtesse, Saint-Jérôme QUÉBEC CANADA, conformément audit bref. Lesdits biens consistent en: Pontiac Bonneville 1993 SE no. série 1G2H252LOP1201810 imm. 906-85G et divers objets de maison. CONDITION: PAIEMENT EN ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE À L'ORDRE DE CYR & LE BLANC, Cabinet d'huisiers de justice EN FIDELCOMMIS Sainthe-Thérèse, 11 décembre 2003 Marie Chantal Cyr, huisier de justice Permis #182. MARIE CHANTAL CYR, Cabinet d'huisiers de justice 201 boul. Duhamel, bureau de Justice EN FIDELCOMMIS Sainthe-Thérèse, CC J7E 2G1 Tél.: (450) 434-5585 Fax: (450) 434-8402 Courrier électronique: Marie.Chantal.Cyr@qc.ala.com

SAQ Rappel de bouteilles non ouvertes de vin mousseux Martini & Rossi Asti lot # P03258 seulement La SAQ avise sa clientèle que certaines bouteilles de vin mousseux Martini & Rossi Asti, format 750 ml, semblent posséder des défauts de fabrication.

PRIMEAU PROULX & ASSOCIÉS INC. syndic Avis de la première assemblée Dans l'affaire de la faillite de: 2411-7525 QUÉBEC INC., corporation légalement constituée ayant sa place d'affaires au 1683, rue Dunant, Boisbriand (Québec) J7G 3A7. Faillite Avis est par les présentes donné que 2411-7525 QUÉBEC INC. a fait cession le 5^e jour de décembre 2003 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 23^e jour de décembre 2003 à 9h30, au bureau du SYNDIC, 1695, boul. Laval, Bureau 220, Laval, Québec. Ce 8^e jour de décembre 2003. PRIMEAU PROULX & ASSOCIÉS INC. Syndic RICHARD PRIMEAU, CA, CIRP, Syndic Administrateur 1695, boul. Laval Bureau 220 Laval (QC) H7S 2M2 Tél.: (450) 972-1030 Téléc.: (450) 972-1020

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Dans l'affaire de la faillite de: GANIKA INC. Débiteur Avis est par les présentes donné que GANIKA INC. a fait cession de ses biens le 5 décembre 2003, et que l'assemblée des créanciers sera tenue le 6 janvier 2004 à 14 h au bureau du Syndic. Daté à Montréal, ce 11^e jour de décembre 2003. J. LUKKA & ASSOCIÉS INC. Syndic 5250, boul. Décarie, #620 Montréal (Qc) H3X 2H9 Tél.: (514) 483-2841 Téléc.: (514) 483-2948

AVIS AVIS est par les présentes donné que la compagnie 9105-8321 Québec inc., constituée en vertu de la partie 1A de la Loi sur les compagnies demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, le 10 décembre 2003. MARIE CARRIER La Secrétaire adjointe

AVIS AVIS est par les présentes donné que la compagnie 9127-2310 Québec inc. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, le trente novembre deux mille trois. WATSON POITEVIN TURCOT PRÉVOST, s.e.n.c., notaires Procureurs de la compagnie

AVIS AVIS est par les présentes donné que la compagnie 9127-2310 Québec inc. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, le trente novembre deux mille trois. WATSON POITEVIN TURCOT PRÉVOST, s.e.n.c., notaires Procureurs de la compagnie

AVIS AVIS est par les présentes donné que la compagnie 9127-2310 Québec inc. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, le trente novembre deux mille trois. WATSON POITEVIN TURCOT PRÉVOST, s.e.n.c., notaires Procureurs de la compagnie

DANS L'AFFAIRE DES FAILLITES DE: 9101-5735 QUÉBEC INC. «RESTAURANT CHEZ VOUS/BOUFFE VITE», 230, boul. Curé Labelle, Laval (QC) H7L 3A2. AVIS est par les présentes donné que 9101-5735 QUÉBEC INC. «RESTAURANT CHEZ VOUS/BOUFFE VITE» a fait cession de ses biens le 4 décembre 2003, et que la première assemblée aura lieu le 23 décembre 2003, à 15 h 00, au 7100, rue Jean-Talon Est, Tour Esso, bureau 600, Ville d'Anjou (Québec) H1M 3S3. Daté le 4 décembre 2003.

DANS L'AFFAIRE DES FAILLITES DE: 152480 CANADA INC. 21, rue Grande-Côte Boisbriand (QC) J7G 1E2. AVIS est par les présentes donné que 152480 CANADA INC. a fait cession de ses biens le 20 novembre 2003, et que la première assemblée aura lieu le 15 décembre 2003, à 15 h 00, au 7100, rue Jean-Talon Est, Tour Esso, bureau 600, Ville d'Anjou (Québec) H1M 3S3. Daté le 24 novembre 2003.

DANS L'AFFAIRE DES FAILLITES DE: 3314961 CANADA INC. «CELLULAND», 345, boul. Chomedey, Local 1, Chomedey, Laval (QC) H7V 3X7. AVIS est par les présentes donné que 3314961 CANADA INC. «CELLULAND» a fait cession de ses biens le 1^{er} décembre 2003, et que la première assemblée aura lieu le 18 décembre 2003, à 14 h 00, au 7100, rue Jean-Talon Est, Tour Esso, bureau 600, Ville d'Anjou (Québec) H1M 3S3. Daté le 3 décembre 2003.

ORDRE est donné à ISABELLE VOLDOIRE ET PIERRE RIOLO de comparaître au greffe de cette Cour le 18 février 2004 à 9 h 00 au 1, rue Notre-Dame est, Montréal (Québec) H2H 1B6, salle 2.06 suite à la publication dans le journal LE DEVOIR. Une copie de la présente requête introductive, avis au défendeur, sentée sur le déroulement de l'instance, liste de pièces et pièces P1 à P5 a été remise au greffe à l'attention de ISABELLE VOLDOIRE ET PIERRE RIOLO. LIEU: Montréal DATE: 11 décembre 2003 LINE TREMBLAY GREFFIER ADJOINT

ORDRE est donné à GLEN JOHN FRENCH de comparaître au greffe de cette Cour situé, 1, rue Notre-Dame, salle 2.17 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal «Le Devoir». Si vous comparez vous devez vous présenter le 9 février 2004 en salle 2.17. Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de GLEN JOHN FRENCH. Lieu: Montréal Date: 2003 DEC. 02 Line Tremblay Greffier-adjoint

ORDRE est donné à ANTHONY BALE de comparaître au greffe de Justice de Montréal, situé au 10 est rue St-Antoine, salle 2.17 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Si vous comparez vous devez vous présenter le 9 février 2004 en salle 2.17. Une copie DE LA DEMANDE EN DIVORCE a été remise au greffe à l'intention de ANTHONY BALE. Lieu: Montréal Date: 2003 DEC. 02 Line Tremblay

AVIS AVIS est par les présentes donné que le 28 novembre 2003, TRANSFLO TRANSPORT INC., a fait cession de ses biens, corps politique légalement constitué, situé au 55, Quintin, Suite 1016, Ville St-Laurent, Québec, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 19 décembre 2003 à 10 h 00, au bureau du syndic, 8585, boul. St-Laurent, Suite 210, Montréal, Québec. G. BILL HAFNER, CIRP Syndic 8585, boul. St-Laurent Bureau 210 Montréal, Québec H2P 2M9 Tél.: (514) 382-6722 Téléc.: (514) 382-9328

MOTS CROISÉS 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 HORIZONTELEMENT 1- Procédé. - Imitation de marbre. 2- Elle conduit des bêtes. - Engrais. 3- Rad. - Arbrisseau épineux. 4- Siéger. - Connaissance exhaustive de Dieu. 5- Embarcation. - Mois. - Sacrum. 6- Combat. - Cithare. - Plaçà. 7- Langue romane. - Terminé. 8- Ardoisière. 9- Substance résultant de la fusion d'un minéral. - Prénom de la maîtresse d'Hitler. - Prénom de Capona. 10- Couchette. - Organe de l'ouïe. 11- Comptoir où l'on se désaltère. - Terre à potier. 12- Parole stupide. - Joint articulé. VERTICALEMENT 1- Chapelle élevée autour de la tombe d'un martyr. - Baryum.

MOTS CROISÉS LE MONDE 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 HORIZONTELEMENT I. La tête avant les jambes et les mains. II. Facilite la mise en selle. Travaille à l'oeil. III. Lasse ses poils aux artistes. Toscan fier de sa tour. IV. Dieu sur le Nil. Col alpin. Mesure prise en liberté. V. Garde le corps pour retrouver la liberté. A su retourner la situation au palais. VII. Un début d'expérience. Sans comparaison. Se servit. VIII. Rad. Relève le plat. Recommence à chaque tour. IX. Le Nil passe chez lui. Sortie théâtrale. X. Passionné. VERTICALEMENT 1. La plus petite peut avoir de grandes conséquences. - 2. Grasse prairie. Ceux d'avant. Au bout du bilan. - 3. Capable de tout faire sauter. Ses traits sont souvent savoureux. - 4. La bonne est à suivre. S'arrange pour que chacun soit à sa place. - 5. Les 35 heures leur laissent du temps. Eaux pyrénéennes. - 6. Passe à table en marinade. Personnel. - 7. Fin

MOTS CROISÉS LE MONDE 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 HORIZONTELEMENT I. Pour une bonne prise à distance. II. Ouvrent les portes. Deux points. III. Bois pour la charpente. Donne mauvaise mine. A bon port tout compris. IV. Personnel. Fermeture sur le monde extérieur. V. Conjonction. Blocage. Un des premiers à prendre l'air. VI. Pur une grande et belle bouteille. Mépris du divin. VII. Union pour une force. Gaz en tube. Préposition. VIII. A moitié fini. Dessous de table. IX. Déserte. Eloi. VII. Déserte. Eloi. VII. Exp. Seul. Usa. VIII. Rd. Sel. Usa. IX. Calrote. Exit. X. Enthousiasme. VERTICALEMENT 1. A l'aïe chez Verdi et Donizetti. - 2. Mise au point ou reprise. - 3. Monte au cirque. Convient parfaitement. Doublet chez Donizetti. - 4. Ouvre la marche. Mise en circulation. - 5. Gardé pour l'échange. Facilite les liaisons franciennes. - 6. Remplit les caisses de l'État, vide celles de la Sécu. - 7. Prend les bonnes

LOTQ QUÉBEC APPEL DE SOUMISSIONS N° 03-539 ACQUISITION D'UNITÉS DE DISQUES USAGÉES POUR DEUX (2) ORDINATEURS CENTRAUX IBM CLÔTURE: LE 30 JANVIER 2004 11 H, HEURE LOCALE Loto-Québec désire recevoir des offres relativement à la fourniture et à l'entretien d'unités de disques émulation 3390 usagées pour ses deux (2) ordinateurs centraux IBM 2003, soit un minimum de 325 Giga d'espace disque pour son site de production / développement et un minimum de 160 Giga d'espace disque pour son site de relève et ce, afin de remplacer les disques actuels par des disques de technologie plus récente offrant une plus grande capacité. Les fournisseurs peuvent obtenir l'information sur l'appel de soumissions en visitant le site Internet de l'entreprise: www.loto-quebec.com ou en se présentant à: Direction de l'approvisionnement 500, rue Sherbrooke Ouest, 18^e étage Montréal (Québec) H3A 3G6 Du lundi au vendredi entre 9 h et 12 h et entre 13 h 30 et 16 h Émis le 13 décembre 2003

AVIS AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Dans l'affaire de la faillite de: MAECENAS MARKETING INC., corporation légalement constituée ayant fait affaires au 980, rue Sainte-Catherine Ouest, 4^e étage, Montréal (Qc) H3B 1E5. Avis est donné que MAECENAS MARKETING INC. a fait cession de ses biens le 3 décembre 2003 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 23 décembre 2003 à 10 h au bureau du Syndic à l'adresse suivante: 2360, boul. Marie-Victorin Est, bureau 200, Longueuil (Qc). Le 8 décembre 2003. JEAN FORTIN & ASSOCIÉS syndics 2360, boul. Marie-Victorin Est, bureau 200 Longueuil (Québec) J4G 1B5 Tél.: (450) 442-3260 Laval • Drummondville • Montréal • Longueuil • Sorel • St-Hyacinthe • St-Jean • Châteauguay • Trois-Rivières

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE POUR LA PÉRIODE DES FÊTES Le Devoir ne sera publié les 25 et 26 décembre 2003 ainsi que les 1^{er} et 2 janvier 2004. Nos bureaux seront fermés ces mêmes jours. RÉSERVATIONS ET MATÉRIEL Publications des mercredis 24 déc. et 31 déc.: les lundis précédents avant 16h Publications des samedis 27 déc. et 3 janv.: les mardis précédents avant 11h Publications des lundis 29 déc. et 5 janv.: les mercredis précédents avant 16h Publication des mardis 30 déc. et 6 janv.: les mercredis précédents avant 11h Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

ÉCONOMIE

TOURISME

SUIITE DE LA PAGE C 1

référence au plus important distributeur de places, qui a pris des décisions prudentes et rationnelles lors de son expansion québécoise. «Il a maintenu un ratio places-demande acceptable.»

Il ne peut cependant s'empêcher de sourcilier devant la stratégie retenue par Air Canada. Dans le segment voyages-vacances, Air Canada a ajouté 148 vols hebdomadaires sur ses routes tropicales cet hiver, soit un accroissement total de 19 % de ses capacités et de 37 % seulement sur les Antilles. Si Vacances Air Canada concentre généralement son offre sur les destinations plus huppées comme Nassau, la Barbade et la Guadeloupe, sa carte hivernale 2003-04 comprend un accroissement sensible du nombre de vols (ou l'ajout d'un nouveau service régulier) entre les principales villes canadiennes et les destinations plus populaires telles Cuba, le Mexique, la République dominicaine ou encore la Floride, avec 52 vols sans escale de plus par semaine que l'hiver dernier. «Air Canada a ajouté de la capacité de façon énorme. C'est démesuré», s'est contenté d'affirmer Sam Char.

Dans un sens plus large, le spécialiste a soutenu que le marché québécois demeure sain. «Le consommateur est bien desservi par l'ensemble des professionnels de l'industrie», lance-t-il.

Cette particularité a été remarquée au sein de l'empire First Choice qui, dans ses états financiers de l'exercice clos le 31 octobre 2003, a mis en exergue la «performance exceptionnelle» de ses activités canadiennes, qui a su établir la plate-forme à une future croissance interne. Dans ce paysage, il revient à l'équipe québécoise d'avoir affiché la plus forte augmentation des ventes-passagers par rapport à 2002.

Le numéro un de Signature au Québec a réagi à cette distinction en situant le tout dans une perspective d'après-11



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

«Puisque tous nos achats se font en dollars américains, le fait de payer moins cher se reflète sur le prix du forfait», souligne Sam Char.

septembre 2001. «Le marché des destinations soleil a été moins affecté par ces événements.» Cette observation vient d'ailleurs expliquer le choix de Signature de placer son offre de services de l'été dernier sous la domination des destinations vers le Sud plutôt que vers l'Europe. On retient également la force du triangle Cuba-Mexique-République dominicaine dans les choix des Québécois. «Les francophones ne vont pas dans les Antilles anglaises, ou peu. Quant à la Guadeloupe, c'est trop cher. Au Québec, sauf pour les périodes de pointe, il y a un prix plafond, de 1200 à 1500 \$ par se-

maine, qu'on ne veut pas dépasser. Quant au temps de vol préféré, il dépasse rarement les quatre heures. Nous ajoutons le Costa Rica cette année, avec sa durée de vol de cinq heures et demie. Il faudra voir quelle sera la réaction.» Autre particularité: à peine 10 % de la population de voyageurs québécois partent pour deux semaines.

Ces caractéristiques ont permis d'articuler l'offre de Vacances Signature autour de trois grands ajouts. Outre l'appareil de Sky-service basé à Montréal, l'éventail de services a été élargi pour couvrir tous les segments hôteliers. On pense ici à l'introduction de la gamme Sol-Vac, qui offre les «trois étoiles» et les «trois étoiles plus» au prix du tarif de dernière minute. Et à l'augmentation des économies associées aux «Réservez tôt».

Recul du dollar

C'est donc dire que la souplesse est au rendez-vous, que les tours-opérateurs ont récupéré une certaine marge de manœuvre. En effet, à la reprise qui se dessine, il faut ajouter le recul du dollar américain depuis le début de l'année, de quelque 12 % face à l'euro et de 20 % face au dollar canadien. «Puisque tous nos achats se font en dollars américains, le fait de payer moins cher se reflète sur le prix du forfait», a souligné M. Char.

Sans compter le poids mondial de First Choice, qui se fait sentir sur le prix des chambres achetées. «Sur ce plan, les Américains ont longtemps dicté les conditions et les prix. Mais depuis peu, les grands voyageurs européens — les First Choice et Thomas Cook de ce monde — intensifient leur action vers le Sud, et un plus grand nombre de voyageurs européens s'intéressent à ces destinations. Ces Européens viennent de l'Angleterre, de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Espagne. Ils représentent une grande force sur ce marché avec leur cinq ou six semaines de vacances annuelles.»

ALSTOM

SUIITE DE LA PAGE C 1

journalistes, il a passé une heure et demie avec une cinquantaine de représentants de sa filiale canadienne, laquelle compte 1800 employés et génère habituellement des revenus se situant entre 500 et 800 millions.

Evidemment, M. Gauthier se dit très déçu du choix fait par l'AMT, qui a par le fait même entraîné la fermeture de l'usine de Pointe-Saint-Charles, mais il avoue que même avec ce contrat, il y aurait eu rationalisation à cette usine, qui était beaucoup trop grande pour les besoins du marché actuel. «L'avenir ne se construit pas avec des usines à moitié vides», confirme M. Kron.

Après avoir rencontré ses employés et les journalistes, le grand patron d'Alstom avait rendez-vous avec son «grand client historique» au Québec, à savoir Hydro-Québec. La liste de ses bons clients comprend aussi SNC-Lavalin, Alcan, Ontario Power Generation et plusieurs autres, notamment dans l'Ouest. Chez Alstom, on pense d'ailleurs que le Québec devrait, comme l'Alberta le fait avec son patrimoine gazier et pétrolier, accorder une priorité beaucoup plus grande au développement de son patrimoine hydroélectrique. M. Gauthier souligne que les installations d'Alstom à Sorel sont bien adaptées au marché américain et que de grands projets vont venir, en particulier celui de Churchill Falls, «mais en attendant, on se rabat sur les projets thermiques», dit-il. Un peu plus tard, un important contrat pour le métro de Montréal intéressera Alstom. M. Gauthier n'écartera pas la possibilité d'un partenariat avec Bombardier dans ce dossier, comme il y en a parfois dans d'autres, aussi bien avec Bombardier qu'avec Siemens.

M. Kron note que deux trains rapides sur trois dans le monde sont fabriqués par Alstom et que, dans le transport urbain, c'est un train sur quatre qui porte

la marque Alstom. Il ajoute que ce créneau industriel est porteur pour l'avenir, rappelant entre autres qu'en Asie, il y a 150 villes de plus de un million d'habitants et que seulement une ville sur trois parmi celles-ci a déjà un métro. La croissance économique dans le monde fait grandir les villes et, par conséquent, les besoins de transports en commun. M. Kron ne cache pas que les bouchons de circulation automobile le rendent heureux.

Cela ne diminue en rien l'obligation de mener jusqu'au bout le plan de redressement présenté en mars dernier, qui comprend trois facettes principales. La concentration des activités dans les secteurs du transport et de l'énergie a mené à la mise en vente d'éléments d'actif de trois milliards d'euros. Depuis, il y a eu vente de 2,5 milliards. L'élimination de 7000 postes découlant des ajustements de capacité est en cours et amènera des économies de 500 millions à partir de 2005.

Enfin, il y a la consolidation financière à partir d'un paquet de 3,2 milliards visant les fonds propres ainsi que le refinancement de la dette, qui implique 32 banques internationales et une mise de 800 millions par l'Etat français. Ce plan a été approuvé par les actionnaires il y a deux semaines. Il reste cependant à obtenir le feu vert de Bruxelles, qui a ouvert une enquête dans ce dossier et qui veut des réponses à trois questions. D'abord, Alstom est-il viable ou cette aide ne sert-elle qu'à maintenir l'entreprise vivante de façon artificielle? Ensuite, l'aide de l'Etat est-elle proportionnée? M. Kron rappelle que 32 banques sont impliquées et que l'Etat joue un rôle catalyseur. Enfin, cette aide entraîne-t-elle des distorsions d'ordre commercial qui défavoriseraient ses concurrents, tels General Electric et Siemens? M. Kron ne le pense pas, mais il attendra lui aussi la réponse de la Commission européenne.

Téléphone: 985-3344

Télécopieur: 985-3340

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Sur Internet:

www.ledevoir.com/offres.html

www.ledevoir.com/avis.html

Avis public

Commission des transports du Québec

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Cet espace est réservé par la Commission des transports du Québec pour informer les personnes intéressées par les demandes introduites à la Commission, et qui doivent être publiées conformément au Règlement sur la procédure de la Commission des transports du Québec (art. 17). Cette rubrique contient également l'information concernant les entreprises sanctionnées par la Commission des transports du Québec en vertu de la Loi sur les transports, la Loi sur le transport par taxi, la Loi concernant les propriétaires et exploitants de véhicules lourds et des règlements en décalant. Dans la section «Avis divers», la Commission publie les renseignements utiles à la clientèle.

LE TEXTE COMPLET ET INTÉGRAL D'UNE DEMANDE PEUT ÊTRE CONSULTÉ À NOS BUREAUX. LES DÉCISIONS PEUVENT ÊTRE CONSULTÉES À NOS BUREAUX OU SUR NOTRE SITE INTERNET.

TOUTE PERSONNE QUI DÉSIRE PRÉSENTER DES OBSERVATIONS POUR APPUYER OU S'OPPOSER À L'UNE OU L'AUTRE DES DEMANDES FIGURANT CI-DESSOUS, DISPOSE D'UN DÉLAI DE 10 JOURS DE LA DATE DE LA PUBLICATION POUR LE FAIRE EN S'ADRESSANT AUX BUREAUX DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS. CES OBSERVATIONS DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉES DES FORMS REQUIS.

La Commission vous permet d'obtenir la cote des personnes inscrites au Registre des propriétaires et des exploitants de véhicules lourds de trois façons différentes :

- en visitant notre site web;
- en utilisant notre système de réponse vocale interactive aux numéros habituels du service à la clientèle;
- en contactant notre personnel préposé aux renseignements durant les heures d'ouverture de nos bureaux.

Bureau de Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5V5

Bureau de Montréal
545, boulevard Crémazie Est, bureau 1000
Montréal (Québec) H2M 2V1

Ligne sans frais : 1-888-461-2433
Site web : www.ctq.gouv.qc.ca

Nos heures d'ouverture sont, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30 exception faite du mercredi où les services à la clientèle sont offerts de 10 h à 16 h 30.

SANCTIONS : SÉCURITÉ

Creed Ice Co. inc. de Rutland, Vermont (États-Unis) est déclarée partiellement inapte.
Attribution d'une cote «conditionnel».
Décision QCRC03-00258

DEMANDES DE

NATURE ÉCONOMIQUE AUTOBUS

M03-10881-3
AUTOBUS LA DILIGENCE INC.
4050, boul. Sainte-Adèle
Sainte-Adèle QC J8B 2N7
DEMANDE : ABONNEMENT
Territoire : Sainte-Adèle
Horaires/fréquence : du lundi au jeudi de 9 h à 17 h, le vendredi de 9 h à 22 h et le samedi de 17 h à 22 h. Mais les heures d'opération seront flexibles, selon

l'achalandage.
Clientèle : les skieurs de l'Hôtel Le Chantecier
Catégorie : A4-A6
Durée : du 1er décembre au 26 mars de chaque année pour un maximum de 5 ans
M03-10886-2

AUTOBUS L.P.R. INC
6957, rue Wolfe
Lac-Mégantic QC G6B 2S3
DEMANDE : ABONNEMENT
Territoire : Du Centre Commercial Fairview Pointe-Claire et Info-tourisme au centre-ville de Montréal à destination de la Frontière Québec - États-Unis
Horaires/fréquence : Selon l'horaire des groupes voyageant sur le Norwegian Dawn.
Clientèle : clients de l'Agence Sunvak Tours.
Catégorie : A1-A2-A4-A5-A6
Durée : 5 ans
Q03-05824-4

LES EXPLOITATIONS BEL INC.
1601, 7e Rue, CP 96
Val-d'Or QC J9P 4N9
DEMANDE : ABONNEMENT
Territoire : De : La Sarre À : Baie-James (Mine Casa Béard) et retour
Horaires/fréquence : Disponible à la C.T.Q.
Clientèle : Travailleurs miniers
Catégorie : A1-A5
Condition/restriction : Sujet au maintien en vigueur du contrat avec «Mines Aurizon Ltée»
Durée : 5 ans
Q03-05832-7

AUTOBUS LAROUCHE INC
146, rue St-Laurent
Baie-Saint-Paul QC G3Z 2L4
DEMANDE : ABONNEMENT
Territoire : De : Baie-Saint-Paul (Aréna) À : Petite-Rivière-Saint-François (Centre de ski Le Massif) et retour
Clientèle : Skieurs
Catégorie : A4-A5-A6-A7
Conditions/restrictions : Si la température le permet. Sujet au maintien du contrat avec Le Massif Inc.
Durée : 5 ans
Q03-05847-5

AUTOBUS M. AUGER INC.
650, rue des Calfats
Lévis QC G6V 9E6
PERMIS : ABONNEMENT
Territoire : De : Lévis (La partie de cette municipalité anciennement connue sous les noms de Lévis et Saint-Nicolas), Québec (La partie de cette municipalité anciennement connue sous les noms de Cap-Rouge et Loretteville), Sainte-Marie, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier À : Lac-Beauport (Centre de ski Le Relais) et retour
Horaires/fréquence : Disponible à la C.T.Q.
Clientèle : Skieurs se rendant au centre de ski Le Relais
Conditions/restrictions : Selon la température
Catégorie : A5
Durée : Du 20 décembre 2003 au 7 mars 2004 inclusivement

DEMANDES DE NATURE ÉCONOMIQUE TAXI

M03-10838-3
Carlo, Victor
6515, 23e Avenue
Montréal QC H1T 3N3
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Kobayashi, Daley
8704, av. André Grasset, app. 301
Montréal QC H2M 2L4

TRANSFERT : 9-11-208112-001A
Agglomération A.11 Montréal
M03-10845-8

Roux, Gaëtan
12, rue Belmont
Richmond QC J0B 2H0
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Normandin, Jean
231, rue Ball
Richmond QC J0B 2H0
TRANSFERT : 5-M-220517-001A-002A
Agglomération Richmond
M03-10865-6

TAXI M.L.J.
12057, 27e Avenue
Montréal QC H1E 1Z4
PROC. : BEAULIEU TREMBLAY
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Rosier, Jean-Rodolphe
12030, 55e Avenue
Montréal QC H1E 2K5
TRANSFERT : 9-M-215042-001A
Agglomération A.11 Montréal
M03-10867-2

TAXI BALANCE
8542, avenue Papineau
Montréal QC H2M 2P4
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Joachim, Belony
8542, avenue Papineau
Montréal QC H2M 2P4
TRANSFERT : 3-M-218661-001A
Agglomération A.11 Montréal
M03-10871-4

Boutopoulos, John
8128, rue Giguère
LaSalle QC H8N 2B7
PROC. : BEAULIEU TREMBLAY
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Boutopoulos, Elias
8130, rue Giguère
LaSalle QC H8N 2B7
TRANSFERT : 1-M-209134-001A
Agglomération A.11 Montréal
M03-10873-0

Pierre, Rose Alfreine
12335, avenue Wilfrid Ouellette
Montréal QC H1E 6K4
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Succession Albert Auguste
12335, avenue Wilfrid Ouellette
Montréal QC H1E 6K4
TRANSFERT : 6-M-209204-001A
Agglomération A.11 Montréal
M03-10879-7

LA COMPAGNIE LEDUC LIMITEE
171, rue Alexandre
Salaberry-de-Valleyfield QC J6S 3J1
DEMANDE 1 PERMIS POUR SERVICE RESTREINT
A.44 Valleyfield
BESOIN PARTICULIER : Transport de personnes à mobilité réduite et personne vivant avec un handicap
M03-10882-1

Michaud, Dominique
6267, rue Belherbe
Saint-Léonard QC H1P 1G3
PROC. : Me Jean Chayer
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Barabé, Normand
1642, rue Westgate
Longueuil QC J4K 4P7
TRANSFERT : 2-M-215668-001A
Agglomération A.11 Montréal
M03-10883-9

St-Denis, Alain
151, 15e Avenue
Saint-Eustache QC J7P 2S9
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Méthot, Bertrand

385, rue Constantin
Saint-Eustache QC J7P 2E5
TRANSFERT : 1-M-214043-003A
Agglomération A.14 Saint-Eustache
M03-10887-0

TAXI DE LUXE ST-EUSTACHE INC.
45, rue St-Laurent
Saint-Eustache QC J7P 1V9
AUTORISATION D'ACQUISITION D'INTÉRÊT
5-M-214965-001A-002B-003A
Nouveaux actionnaires :
Marc Bernier, Michel Arteau, Daniel Dion, Yves Boulanger, Alain Tétrault, Pierre Magnan, Gestion Daniel Nadon Inc. (actionnaire : Daniel Nadon), Jacques Larocque, Jean-François Brosseau, Claude Lecomte, Les Entreprises Nicole Lavoie Inc. (actionnaire : Stéphane Méthot), Chouff Taxi Inc. (actionnaire : Yves Boulanger), Jean-François Godfrin, Josée Méthot, Jean Proulx, Stéphane Méthot, Mario Gallant, Gisèle Théoret, Gilles Lacombe, Claude Lanteigne, Diane Lambert, Daniel Lupien, Albert Mainville, 9110-4331 Québec inc. (actionnaire : Stéphane Méthot), Marc Montreuil, Réjean Lacombe, Raoul Cardinal, Claude Dumas, Conrad Dumas, Jean-Ray Germain, Alain Vandal, Ronald Tétrault, Les Entreprises Gaëtan Bréard Inc. (actionnaire : Gaëtan Bréard) et Alain St-Denis remplace Bertrand Méthot.
M03-05800-4

Hamel, René
(Taxi "A")
189, rue Sainte-Agnès
Donnacona QC G3M 2W1
DEMANDE UN PERMIS SERVICE RÉGULIER
Agglomération Donnacona
Durée : 5 ans
Q03-05836-8

Jit, Hassan
(Taxi Hassan Jit)
3180, boul. Neilson, app. 314
Sainte-Foy QC G1W 2V9
DEMANDE 1 PERMIS POUR SERVICE RESTREINT
Agglomération A.38 Sainte-Foy-Sillery
BESOIN PARTICULIER : Personnes handicapées et les bars
Durée : 5 ans
Q03-05840-0

Tremblay, Harold
390, rue Gagnon
Rimouski QC G5L 2B9
PROC. : Me Jean Drouin
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Vignola, Réjean
340, rue des Gaspe
Rimouski QC G5L 7J1
TRANSFERT : 0-Q-205574-001A
Agglomération A.37 Rimouski
Q03-05843-4

Derballi, Ezzeddine
3092, rue de la Paix, app. 1
Sainte-Foy QC G1X 1B5
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Moisan, Hubert
1868, avenue Bergemont
Québec QC G1J 3T3
TRANSFERT : 8-Q-207028-001A
Agglomération A.36 Québec
Q03-05852-5

Roberge, Gilles
323, 49e Rue Ouest
Charlesbourg QC G1H 5E6
PROC. : MARTIN, FECTEAU, BISSON
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Pagé, André
1075, du Massif, app. 314
Québec QC G2K 2K9
TRANSFERT : 2-Q-201035-001A

Agglomération A.36 Québec
Q03-05853-3

9128-0941 QUÉBEC INC.
(Taxi Gilles Roberge)
323, 49e Rue Ouest
Charlesbourg QC G1H 5E6
PROC. : MARTIN, FECTEAU, BISSON
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Jacques, André
280, rue de l'Anse
Cap-Santé QC G0A 1L0
TRANSFERT : 9-Q-206912-001A
Agglomération A.36 Québec

AVIS DIVERS

AVIS À LA CLIENTÈLE DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Conformément aux clauses d'indexation prévues à l'annexe 1 des Règles de pratique et de régie interne, maintenues en vigueur par l'article 56.1 du Règlement sur la procédure où il est prévu que certains frais perçus par la Commission sont ajustés au 1er janvier de chaque année, selon le taux d'augmentation de l'indice général des prix à la consommation au Canada pour la période se terminant le 30 septembre de l'année précédente.

Attendu que Statistique Canada a déterminé cet indice à 1,033 pour la période se terminant le 30 septembre 2003, la Commission, par le présent avis, vous informe qu'à compter du 1er janvier 2004, ses principaux frais seront les suivants :

MAJORATION DES FRAIS PAYABLES À LA CTQ

1° Pour toute demande introductive d'une affaire (sauf au point 6°) 81 \$

2° Pour toute demande concernant l'obtention ou le renouvellement d'un permis de transport maritime de passagers 223 \$

3° Pour chaque dépôt : 81 \$
a) de taux ou de tarifs; ou
b) de points de service

4° Pour toute observation pour s'opposer ou appuyer une demande 81 \$

5° Pour toute demande préliminaire et accessoire 41 \$

6° Pour toute demande de spécialisation d'un permis de taxi en un service de limousine ou de limousine de grand luxe 352 \$

Par la résolution 2-1991, la Commission a établi le montant des frais de publication pour une demande comme suit :

FRAIS DE PUBLICATION POUR UNE DEMANDE 114 \$

Ce présent avis est publié conformément à l'annexe 1 des Règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec

AVIS

La Commission des transports du Québec, en vertu de l'article 79, paragraphes 4 et 8, et de l'article 80 de la Loi concernant les services de transport par taxi, procédera à

une audience publique concernant la possibilité de délimiter ou de fusionner les agglomérations de taxi suivantes :

Agglomération de Aylmer
Agglomération de Buckingham
Agglomération de Gatineau
Agglomération de Hull

À la suite de cette audience publique, la Commission pourrait maintenir les agglomérations de taxi actuelles, les délimiter ou les fusionner, en tout ou en partie.

Dans le cas où la Commission délimiterait ou fusionnerait des agglomérations, elle modifiera les permis de propriétaire de taxi ainsi que les permis d'intermédiaire en services de transport par taxi de ces agglomérations de manière à tenir compte de toute modification de territoire.

Toutes les personnes intéressées à présenter des observations peuvent le faire par écrit à la Commission des transports du Québec :

À l'attention de Mireille Larose
Commission des transports du Québec
545, boul. Crémazie Est, bureau 1000
Montréal (Québec)
H2M 2V1

Par télécopieur : (514) 873-4720
Par courriel : courrier@ctq.gouv.qc.ca

Les observations doivent être reçues au plus tard le 13 janvier 2004. Vous devez être présent la première journée des audiences publiques.

Également, toute personne pourra présenter des observations écrites ou verbales la première journée de cette audience qui aura lieu le 3 février 2004 à 10h pour se poursuivre s'il y a lieu les 4, 5 et 6 février 2004 au Ramada Plaza Manoir du Casino, 75, rue Edmonton, Hull (Québec) J8Y 6W9, Salle Beaubien Laberge

Si vous désirez des renseignements supplémentaires concernant cette audience publique de la Commission, vous pouvez communiquer avec notre service à la clientèle au 1-888-461-2433.

AVIS

Veillez prendre note que durant la période des fêtes, la Commission des transports du Québec ne procédera à aucune publication au journal Le Devoir du samedi 27 décembre 2003 et du 3 janvier 2004. La prochaine parution sera samedi le 10 janvier 2004.

Secrétaire de la Commission

Québec

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel:
petitesannonces@ledevoir.com



Pour annoncer dans cette section,
communiquiez avec
Jacques A. Nadeau
(514) 985-3454 • 1 800 363-0305
janadeau@ledevoir.com



VERMONT - DERBY
Maison de ferme totalement rénovée. 20 acres. Vue
magnifique sur Jay Peak. A 2 heures de Montréal.
330 000 \$ US.
514-875-2389 ou 802-895-2946



BAIE-SAINT-PAUL
Secteur paisible, à cinq minutes du centre-ville, vaste cottage
érigé sur un terrain boisé. Cette résidence tout en lumière se
caractérise par des lignes sobres et des matériaux de haute
qualité qui lui confèrent une image de distinction.
Ginette Ouellet, agent immobilier affilié
Immobilier Charlevoix, courtier
418-435-6221



STANBRIDGE EAST (Montérégie)
Charmante maison de campagne datant du 19^e siècle,
rénovée avec respect du cachet ancien. Terrain d'un (1) acre
donnant vue et accès à la rivière. Deux (2) jardins d'eau, puits
artésien et fosse septique récents. Trois (3) chambres à
coucher, 2 salles de bain, salon double, cuisine, salle à
manger. Au 3^e étage LOFT mansardé, 174,000\$
Gaston Lambert (514) 239-2069
ReMax du Cartier Mont Royal (514) 731-7575



MONT ST-HILAIRE
Construite en 1880, superbe propriété ranfermant une
partie de l'histoire de la famille Campbell. Vivre dans
l'atmosphère du début du siècle dernier tout en étant très
confortable. Salon avec plafond de 15' et gigantesque
fenêtre ouverte sur la montagne et la vallée. 5 ch. à
coucher, peut se transformer en B&B. 350 000 \$.
Pierre Champagne
Remax Brossard
450 466-6000



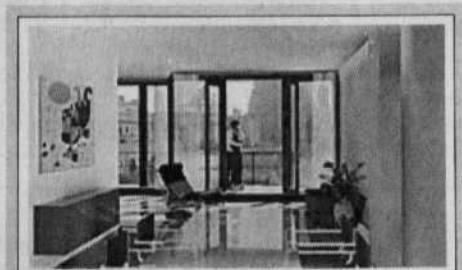
SUPERBE RÉSIDENCE
D'inspiration européenne nichée dans un boisé, vue
spectaculaire du Lac Brome, 2 acres de terrain,
entièrement en béton, 5 cdc, 3 sdb, plafonds 9',
fenestration abondante, garage double, un golf à
votre porte. 795 000 \$.
Fleurette Jolicoeur
Agent Immobilier Affilié - Groupe Sutton sur l'île Inc.
514-992-4214



HABITEZ-Y POUR NOËL !
Propriété ressemblant de 4 chambres peut vous être vendue
meublée, clé en mains. Sis-Julie à qq. mètres des écoles
primaire et secondaire, des bus, parcs, piste cyclable,
centre culturel et sportif... garderie! Très bien équipé.
Beaucoup d'entra de qualité pour un petit 267 000\$.
3 condominiums disponibles. Appelez-moi!
René Piché 1-888-742-4377
La Capitale Alliance, crt. Imm. Agréé 514-281-1515



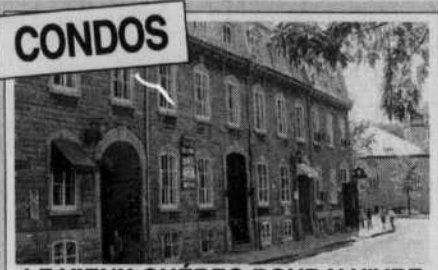
VENDU
VIEUX-MONTRÉAL
Un autre client satisfait dans le VIEUX-MONTRÉAL... ainsi
qu'un acheteur heureux. Contactez-nous ou passez nous
voir à nos bureaux dans le VIEUX-MONTRÉAL : 400 RUE
YOUVILLE.
Patricia Lallier, agent agréé
(514) 499-1898
www.immeubleinternational.com



LE 777
Penthouse de 1290 p.c. avec vue sur centre ville et
Champs de Mars. Terrasse privée et piscine au toit.
429 000 \$ incl. taxes et stationnements. Autres belles
unités encore disponibles. Bureau des ventes au 777 rue
Gosford (entrée par St-Louis). Sam et dim 12h-17h et sur
rendez-vous.
514.947.5597
ou 514.770.5040



VIEUX MONTRÉAL, LE ORLÉANS
Condominiums exclusifs à partir de \$180,000 adjacents à
la Basilique Notre-Dame. Bureau des ventes au 457 St-
Sulpice (coin de Brésolles). Lun au ven 13h-18h; sam et
dim 12h-17h.
Debby Doktorczyk 514.947.5597
Groupe Sutton Immobilier - Courtier immobilier agréé



CONDOS
LE VIEUX-QUÉBEC POUR Y VIVRE
Face au Jardin de l'Hôtel de ville. Superbe maison
entièrement restaurée avec brio. Matériaux haut de gamme,
insonorisation, finition soignée et luxueuse. La qualité d'une
maison d'époque au cœur de l'arrondissement historique.
3 condominiums disponibles. Appelez-moi!
www.maison360.com/qldthemens
DANIELLE THEMENS
(418) 694-1221 (877) 694-1221
LMG courtier immobilier



A BEAULAC - GARTHBY
Jolie maison centenaire 10 pièces, beaux planchers bois,
cuisine style ancien. 100 acres 3/4 boisé, vallonnées,
traversé par belle rivière baignable, belle vieille grange.
198 000\$
Nicole Gautier Enr.
courtier immobilier agréé
(819) 826-2348

LES PETITES ANNONCES
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 17H00
Pour placer, modifier ou annuler votre
annonce, téléphonez avant 14h30
pour l'édition du lendemain.
Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340
Conditions de paiement: cartes de crédit

AVIS
À TOUS NOS ANNONCEURS
Veuillez, s'il vous plaît, prendre
connaissance de votre annonce et
nous signaler immédiatement toute
anomalie qui s'y serait glissée.
LE DEVOIR ne sera pas responsable
des erreurs répétées.
Merci de votre attention.

100 VISITES LIBRES
115 EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL
121 FRELIGHSBURG
130 MAISONS DE CAMPAGNE
134 FERMES, FERMIÈRES, TERRES
101 PROPRIÉTÉS À VENDRE
N.D.G. Magnifique duplex
4568-70 Oxford.
Cuisine et s. de b.
rénovées, foyer,
boiseries, vaisselier
encastré, vitres plombées,
terrasse, Garage.
589 000\$
HÉLÈNE TELLIER,
514-271-4820
agent, imm. aff. Royal LePage
PLATEAU Splex avec cour à côté d'un parc.
R. de c. proprio occupant
(rénové haut de gamme).
550 000\$. 514-527-3954
ROSEMONT - NOUVEAU
Secteur Cité Jardin. Bungalow
rénové. 3 c.c. + balcon, foyer,
gr. terrain. 339 000\$
P. DELORME 514-343-0114
103 CONDOMINIUMS
ET COPROPRIÉTÉS
NOUVEAU - CDN Condo, 3e, ré-
nové, 3 cdc + bur, foyer, gar. cble,
terrasse. 299 000 \$
P. DELORME 514-343-0114
PLATEAU - Villeneuve ouest. condo
rénové (1060 p.c.), 5 1/2, 2e,
bien éclairé, bois franc, 3 bal
210 000 \$, (450) 652-6887

160 APPARTEMENTS ET
LOGEMENTS À LOUER
METRO
SHERBROOKE
(acces direct) 1 1/2,
3 1/2, 4 1/2. Vue
Mt-Royal, balcon. Elec.
clim. chauffé, frigo,
cuisinière, piscine, sauna,
buanderie. Tout inclus.
Lundi au vendredi 9h à 18h
(514) 281-1551
A QUI LA CHANCE ?
Verdun ouest, vue fleuve,
secteur paisible. Grand 4 1/2 réno.
R. de c. + s.s. fini. Libre. 700\$.
514-768-6791, Leslie
AHUNTSIC, ave d'Auteuil
Grand 3 1/2, s. + s. à 2 minutes
métro Sauvé, 5 électros, violon.
695\$ chauffé et élec. Libre.
Ref. exigibles. 514-850-0073
BOUL. ST-JOSEPH EST
4 1/2 rénové, entrée laviechi,
vitres, boiseries. Métro. Libre
1100\$ chauffé. 514-522-8497
COURT TERME (3 à 6 mois)
Dès janvier. 850 p.c. au centre ville
1150\$ chauffé et stat.
514-288-5033
DISCRIMINATION
INTERDITE
La Commission des droits de la
personne du Québec rappelle que
lorsqu'un logement est offert en lo-
cation (ou sous-location), toute per-
sonne disposée à payer le loyer et
à respecter le bail doit être traitée
en pleine égalité, sans distinction,
exclusion ou préférence fondée sur
la race, la couleur, le sexe, la grossesse,
l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge
du locataire ou de et à ses enfants,
la religion, les convictions politiques,
la langue, l'origine ethnique ou nationale,
la condition sociale, le handicap ou
l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

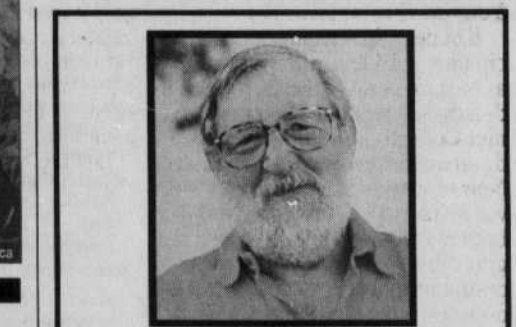
160 APPARTEMENTS ET
LOGEMENTS À LOUER
RUE DARLING
(entre métro Préfontaine et Joliette)
4 1/2 impeccable, pièces double,
2e. Libre jan. 550 \$/m.
514-356-2299 514-949-1536
RUE HUTCHISON, gr. 6 1/2, belles
fenêtres, pl. bois franc, boiseries, 6
électros neufs, biblio murale, meuble
bureau, accessoires s.b. Avril.
1 900 \$/m. (n.c.) 514-948-1524
VERDUN OUEST
5 1/2, cuisine moderne, bois franc,
réno complète. Lav.-vais., lav./sech.
Février. 514-770-3230
VIEUX-MONTRÉAL
Loft studio, neuf.
Semi-meublé. 970\$ chauffé.
(514) 527-4318 (soir)
OFFRE À PARTAGER
PRÉS AUT. 13 & 40
Pied-à-terre paisible, 2 chambres
meublées, cuis. et s. de b. privées.
Non-fum. Tranquille. Ref.
500\$ chauffé et élec.
514-336-5318
164 CONDOMINIUMS À LOUER
PLATEAU - Prés Carré St-Louis,
gr. 4 1/2, ensol., bois franc, boiseries,
hauts plafonds, 2e, 5 électros.
1 200 \$/m. 514-288-5183(208)
VIEUX-MONTRÉAL
670 à 1000 pieds carrés avec vue
sur le fleuve!
1 à 2 chambres à coucher.
Stationnement intérieur.
1,750.00\$ à 2,200.00\$/mois.
Occupation immédiate!
Patricia Lallier
514-499-1898
Immobilier International II Courtier Immobilier

170 APPARTEMENTS ET
LOGEMENTS À LOUER
PARIS (MARAIS)
1 1/2 meublé (il 2 p.c.s+appoint)
700\$/sem. 613-941-4185
PARIS - 400 à 700 euros/sem.,
Bastille, Marais.
francois@memetaleau.net
011-33-6-09-11-17-86
PARIS - 500\$/sem. et+
St-Germain, Bastille, Marais.
514-487-3476
marcohebert@wanadoo.fr
PARIS - Bois de Vincennes, métro
Porte Dorée, condo 3 ch. 514-277-
1014, localteparis@hotmail.com
PARIS QUARTIER LATIN
Idéalement situé 50m Notre-
dame/Seine, grand studio lumi-
neux, poutres, tomettes, cheminée,
cuisine séparée, entièrement équi-
pé (lit 2 pl. + appoint) 950 \$/sem.
Info:renes.pettipont13@orange.fr
PARIS Xle - Métro St-Maur
Studio sur jardin, calme,
ensoleillé s.b., cuis., asc., repeint,
tout four. 1-2 pers. Déc. et plus.
Photos. 514-738-4370
175 MAISONS DE CAMPAGNE
À LOUER
1H34 DE MONT-TREMBLANT
Superbe maison campagne, foyer,
3 c.c. Patin ski, glissade. Libre
31 déc. Sem/mois. 819-712-4122
CHARLEVOIX, villa haut de
gamme face fleuve. (514) 843-0198
www3.sympatico.ca/eboulements
ST-IRÈNÉE - CHARLEVOIX
Bord du fleuve, 3 c.c.
27 déc. au 3 janvier.
418-894-7173
176 CHALET À LOUER
ENTRELACS, 2 c.c. tout compris.
675\$/m ou à vendre 85 000\$.
Prox. pistes de ski. 450-223-1507
JOLIETTE (près de)
Domaine privé bordé par le lac
Presacut, classifié 4 étolies,
tout équipé, 12 p.c. et s.d.b.,
foyer, piano. Week-end 1 200\$,
2 nuitées semaine 1 000\$.
Ski alpin, ski de fond et motoneiges
à proximité. Pour fêtes ou affaires.
(514) 899-8335
www.aubergerjeanpierre.com
ORFORD - Style suisse. Lumineux,
vue sur lac, 2 cdc, sauna, foyer,
Tl. neuf. Disp. immédiat. Saison.
450-348-9650, 619-843-7393
POINTE-AU-PIC
2 c.c., foyer. Vue fleuve. 750\$
Du 20 au 27 et du 27 au 3.
514-286-2731
SUTTON - 3 cdc, 12 min. marche
du ski. Libre 1 jan. Saison/mois.
Vente dimanche 1412.
450-348-1200, 450-536-2061
185 CHAMBRES
ROSEMERE - Chambre et pension
pour retraités appréciant le bridge.
450-621-4788
301 ŒUVRES D'ART
ACHETONS tableaux originaux de
Normand Hudon et autres peintres
renommés. (450) 466-8920
307 LIVRES ET DISQUES
"Librairie Bonheur d'Occasion"
achète à domicile livres de qualité
en tout genre. (514) 914-2142
1-888-522-8848 (ext. sans frais)
4487 de la Roche-M-Royal.
J'ACHETERAIS DISQUES
DE VINYLE DE MUSIQUE
CLASSIQUE DE QUALITÉ
514-485-8171

599 MESSAGES
MIRA PLANTE UN ARBRE
Dépendons les barrières que la vie nous impose
en contribuant IN MEMORIAM au financement
des chaises-guides et des chiens d'assistance
pour les handicaps visuels et physiques.
Pour se souvenir et dire merci, MIRA
planter un arbre identifié par une plaque
commémorative au nom des donateurs
dans le Jardin Garthby Groulx,
spécialement aménagé à cet effet.
MIRA
Sans frais 1-1-800-734-6472 • 450-795-3725 • www.mira.ca

599 MESSAGES
ANIMAUX
350 ANIMAUX
SUPERBES CHIOTS BLANCS
(berger de Maremma). Pour info:
450-535-5517, www.mareme.com
380 ON DEMANDE
VIOLONISTE AMATEUR
recherche archet à bon prix
pour usage amateur.
514-521-5499
390 DIVERS
Panneau acoustique adap-
table à 8 x 15 pour studio de musique
ou division de pièce. Haute qualité.
Presque neuf. (514) 335-2317
450 EMPLOIS DIVERS
TRADUCTEURS/TRICES)
vers le français. Française impeccable.
Tout diplôme universitaire ac-
cepté. Expérience. De 45 000\$ à
75 000\$/année. Traductions à faire
exclusivement dans nos bureaux
de TORONTO.
(416) 875-5252 poste 305
FONDATION
MARIE-VINCENT
WWW.MARIEVINCENT.ORG
1 888 581-2433

AVIS DE DÉCÈS



Bélanger, Roland
1928-2003
Décédé paisiblement le 11 décembre 2003. Il demeurait
à Deschambault. Originaire de La Sarre, il était le fils de
Paul Bélanger et de Blandine Gagnon. Il fut pendant
plusieurs années cadre au MEC (éducation des adultes).

Il laisse dans le deuil, sa conjointe Nicole Gagnon; ses
frères et sœurs: Claire, s.m.n.d.a., Simone (Marc-Yvon
Bordeleau), Jeanne (feu Marcel Boisvert), Aline,
s.m.n.d.a., Gérard (Marcelle Groudin), André (Catherine
Tremblay) ainsi que Denise Lainé (feu Raymond
Bélanger) et Solange Gilbert (feu Jules Bélanger); la
famille Gagnon-Cassidy: Gabriel (Marie-Nicole
L'Heureux), Michelle, o.s.u., Lucie (Jacques Audet), ainsi
que Charles, Paule-Andrée et Anne-Marie Cassidy; de
nombreux neveux, parents et amis.
Les funérailles seront célébrées en l'église de
Deschambault, 115 rue de l'Église, le vendredi 19
décembre 2003 à 16 heures. La famille recevra les
condoléances à compter de 15 h 30.
Pour renseignements:
La Coopérative Funéraire du Plateau
693, av. Nérée-Tremblay
Sainte-Foy, Québec, G1N 4R8
Téléphone: (418) 688-2411
Télécopieur: (418) 688-2414
residencefuneraire@cfplateau.com

Un don
Soyez généreux.
LA FONDATION DE L'HÔPITAL
DE MONTRÉAL POUR ENFANTS
(514) 934-4846
www.fondationhopital.com
AUX ŒUVRES
du Cardinal Léger
exprime vos condoléances et
aide les plus démunis.
Utilisez les cartes dans
les maisons funéraires.
Nous envierons votre
message de sympathie
à la famille éplorée.
Pour information
(514) 495-2409
URGENT

Pour publication section décès
le mémoriel
www.lememoriel.com
(514) 525-1149
2190 Mont-Royal Est
Montréal, Qc H2H 1K3
Télec.: (514) 525-7999
Tous les jours de 11h à 19h30

Besoin
d'information?
Besoin
de support?
Allergique?
Pas de panique!
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE
DES ALLERGIES ALIMENTAIRES
Tél./Télec.: (514) 990-2575
www.aqaa.qc.ca

LE DEVOIR

CULTURE

Riesel, un enragé non modifié mais emprisonné

Étudiant en 1968 à Nanterre, il est passé par l'Internationale situationniste avant de fuir la ville. Essayiste, il a continué le combat, jusqu'à ces destructions d'OGM qui le mènent aujourd'hui en prison avec son ancien ami José Bové.

HERVÉ KEMPF
LE MONDE

Il est en prison, il écrit, et il ne se plaint pas. La veille de son incarcération, le 1^{er} décembre, à la prison de Mende, René Riesel se préoccupait surtout de savoir s'il pourrait apporter les 60 ouvrages qu'il projetait de lire à l'ombre: «Épistémologie, sciences humaines, et des romans... C'est bien, les romans.» Pour René Riesel, qui publie ses livres aux Éditions L'Encyclopédie des nuisances, la géologie est un passage obligé de la rébellion: un moyen, sans doute, même s'il abhorre le système médiatique, de marquer ses actes et de leur donner un sens public, c'est-à-dire politique. On oublierait presque que si Riesel a été condamné à six mois de prison ferme, c'est pour s'être attaqué aux OGM (organismes génétiquement modifiés). L'aboutissement, en fait, du parcours sans concession de cet enfant de Mai 68.

«Ce n'est pas impunément que l'on enjambe des cadavres quand on a dix ans.» Né en juin 1950 à Alger, René Riesel est sorti tôt d'une «enfance entourée de bombes et d'assassinats». Son père, horloger-bijoutier, est militant communiste.

En 1962, lors de l'indépendance de l'Algérie, la famille découvre la France. Le jeune René est émerveillé par Paris, qu'il «dévore» en marchant avec passion. Il lit avec avidité, découvre le surréalisme, crée avec des amis un groupe anarchiste, dit Sisyphé — en référence à Camus, «la lutte elle-même vers les sommets suffit à remplir un cœur d'homme». Ils vont voir les beatniks à Saint-Michel et se livrent, au lycée Jean-Baptiste-Say, à un «extrémisme potache».

Il obtient de ses parents l'émancipation à 16 ans, jette le trouble au congrès anarchiste de Bordeaux de janvier 1967, croise Daniel Cohn-Bendit, alors membre du groupe anarcho-communiste Noir et Rouge, avant de le retrouver à l'université de Nanterre où, bac en poche, il rejoint cette étrange collection de tours plantées dans une espèce de terrain vague, où les sciences sociales tiennent le haut du pavé.

Sciences sociales? «Sciences du contrôle social!», bien sûr, pour Riesel et ses amis, qui commentent à s'appeler Les Enragés, en référence à l'ultragauchiste de la Révolution française Jacques Roux: tout en avalant les livres avec boulimie, ils entretiennent le bouillonnement qui saisit l'université, squattant les bâtiments des filles (avec leur accord), manifestant pour le Vietnam en critiquant les stalinistes, interrompant les cours d'Alain Touraine, Edgar Morin ou Henri Lefebvre à coups de bombes fumigènes et de boules puantes.

«Il était d'une radicalité à toute épreuve», raconte Daniel Cohn-Bendit, en opposition totale avec l'ordre établi. Il était aussi d'une intolérance totale.

Le 6 mai 1968, Cohn-Bendit et Riesel se retrouvent parmi les huit étudiants convoqués en conseil de discipline à la Sorbonne. Dans la rue, l'émeute éclate, Mai 68 est bien parti. Riesel se retrouve le 14 mai président du comité d'occupation de la Sorbonne, vite contourné par les gauchistes plus organisés. Il est ensuite de toutes les nuits, de toutes les actions, mais il dit que Mai s'est achevé quand les «staliniens» (PCF et CGT) ont bouclé les usines pour empêcher le lien avec les étudiants.

Riesel pénètre alors le cercle des affidés de Guy Debord, le maître de l'Internationale situationniste (IS). Mais celui-ci lui en prête trop — «on ne pouvait attendre d'un môme de 18 ans qu'il ait lu La Phénoménologie de l'esprit du début à la fin» — et Debord a l'amitié dilettante. Ils se brouillent, et Riesel est exclu en 1971 de l'IS. Debord l'injurie avec sa composition assassine: «Riesel a connu la rare mésaventure de devenir vieux avant d'avoir 19 ans.» N'importe: Riesel a affiné au contact du maître charmeur et misanthrope un talent d'écriture et de pensée claire.

Moutons et galère

D'ailleurs, c'est assez. Une année d'alcool à vitupérer la médiocrité du temps, et le massacre de son Paris aimé, alors qu'il y avait ces gosses à moitié hippies, à moitié gauchistes, très jolis, très libres, qui dansaient la nuit dans les Halles.



JEAN-FRANÇOIS JOLY

Il était «enragé» en mai 1968, situationniste en 1970, puis éleveur de moutons comme son ex-camarade José Bové. Pour avoir détruit des OGM, l'essayiste René Riesel est en prison.

Mais on détruit les Halles, il quitte la ville pour la campagne.

Années de petits boulots, d'amis de rencontre, de disputes, de lectures aussi, d'amour, sans doute — «une vie paisible, heureuse, on avait quatre poules, un peu de maïs, pas d'argent». Dans les années 80, René et François sont dans les Pyrénées-Orientales. Ils se lancent dans l'élevage de moutons. Et dans une longue galère, car ils se heurtent à l'hostilité des paysans locaux, qui leur refusent le libre usage des terrains communaux. Cela se finit presque au fusil.

Ils se retrouvent en Lozère, dans un endroit désolé où les nuits sont magnifiques. Quelques chevaux, 350 moutons scottish blackface dont il parle avec compétence et plaisir. En 1991, il rejoint la Confédération paysanne, qu'il trouve intéressante. Il parle bien, il a retrouvé l'envie d'agir, il est «aspiré» jusqu'à se retrouver, en 1995, au secrétariat national du syndicat paysan, où il rencontre José Bové, alors inconnu.

Les OGM rentrent dans leur champ de vision en 1996. Pour lui, ce sont les agents de «l'intégration des paysans dans un complexe agro-industriel déresponsabilisant». Tandis que le gouvernement tergiversait, ils organisèrent l'invasion d'un stockage de maïs transgénique à Nerac, en 1998. L'année suivante, Riesel rompt avec la Confédération paysanne, jugée trop réformatrice, mais pas avec l'action et, avec Bové et bien d'autres, détruit des plants de riz transgéniques à Montpellier.

Mais Bové est devenu le héros de l'antimondialisation. Riesel le rejette; il vomit les «citoyennistes» et le mouvement ATTAC, avec lesquels s'allie Bové et qui, selon Riesel, ne veulent qu'aménager le système techno-marchand. Dans cette époque sans repères politiques et qui sourd l'ennui, il poursuit une autre voie, s'affichant comme «anti-industriel».

Incarcéré, il refuse les manifestations en sa faveur

«Si certains voulaient manifester lors de mon entrée en prison pour me soutenir, j'appellerais mes camarades pour les en empêcher.» René Riesel entretient le paradoxe, refusant farouchement, alors qu'il entre dans la prison de Mende (Lozère) le lundi 1^{er} décembre, le soutien de ses anciens amis de la Confédération paysanne et du mouvement altermondialiste. Evoquant avec un mépris affiché ceux qu'il appelle les «citoyennistes», c'est dans une discrétion contrastant avec le tohu-bohu qui avait entouré l'incarcération de José Bové, en juillet, qu'il s'est apprêté à être enfermé six mois pour les mêmes faits: la «neutralisation» de semences transgéniques et le saccage d'une serre du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD).

Radicalement anti-tatiatique et anti-industrialiste, René Riesel, aujourd'hui éleveur de 350 moutons en Lozère, n'a jamais cherché à éviter son incarcération: «L'affaire du CIRAD avait pour but de montrer la responsabilité de l'État dans la mise en œuvre du génie génétique. Ils veulent me mettre au trou, qu'ils le fassent.» Et c'est avec ironie qu'il juge sa peine: «Si l'enjeu des organismes génétiquement modifiés est bien ce que disent leurs promoteurs — sauver l'humanité et arrêter la faim dans le monde —, une peine de six mois de prison n'est pas suffisante!»

À la suite du congédiement d'un gymnaste qui a contracté le VIH

Lambda en remet contre le Cirque du Soleil

STÉPHANE
BAILLARGEON
LE DEVOIR

Le mouvement de défense des droits des homosexuels Lambda Legal Defense and Education Fund en remet contre le Cirque du Soleil. Le mouvement accorde la plus mauvaise évaluation au Cirque du Soleil dans son rapport sur les pires et les meilleures entreprises du point de vue de la discrimination envers les personnes souffrant du sida ou porteuses du VIH.

La compagnie montréalaise reçoit ce déshonneur parce qu'elle a congédié, plus tôt cette année, un athlète de 32 ans qui avait contracté le VIH. Le gymnaste américain

Matthew Cusick a d'ailleurs déposé une plainte pour congédiement illégal à la Commission américaine de l'égalité des chances en emploi.

Le Cirque du Soleil est une des deux seules entreprises à recevoir un F, la pire note possible, dans le bulletin distribué hier. Le problème avec cette évaluation, réplique une porte-parole du Cirque du Soleil, c'est que Lambda est également le groupe qui représente légalement M. Cusick auprès de la commission.

«La plainte est menée par Lambda, et la même organisation nous inclut dans son rapport», dit Renée-Claude Ménard, directrice des communications du cirque. «On pouvait s'y attendre. Lambda joue un double rôle, à la fois com-

me mouvement activiste et comme mouvement juridique.»

Le rapport de Lambda Legal rendu public hier, *The Report Card*, reproche au Cirque du Soleil de ne pas avoir tenu compte du «consensus établi par des associations sportives» selon lequel des personnes porteuses du VIH ou souffrant du sida ne devraient pas être bannies des compétitions ou des spectacles. Matthew Cusick n'a jamais caché son état de santé avant son embauche. Il a été entraîné dans les gymnases montréalais de la compagnie en 2002. Il devait participer à un spectacle à Las Vegas.

Le Cirque du Soleil affirme avoir décidé du congédiement «pour des raisons de sécurité». L'entreprise dit aussi avoir fait des

offres à son ancien employé pour le réintégrer au sein de la compagnie, mais à d'autres fonctions. L'athlète n'aurait pas répondu aux propositions. Pour l'instant, Matthew Cusick ne poursuit pas le Cirque du Soleil. La commission est un organisme d'investigation. Son rapport est attendu au début de l'année prochaine.

L'affaire stimule les protestations dans les milieux gays depuis des mois, et le groupe Lambda mène presque toujours la charge. Il a par exemple organisé un piquetage lors du passage d'un des chapiteaux du cirque à San Francisco, il y a deux mois. La manifestation a reçu l'appui de plusieurs autres groupes de défense des droits des homosexuels ou des sidatiques.

FRANCE

Un tableau attribué à Van Gogh est retiré de la vente

L'authentification d'une œuvre attribuée à un peintre mythique est d'autant plus périlleuse qu'elle se heurte au double obstacle de la passion et du marché de l'art

LE MONDE

L'hôtel des ventes des Graves, dans le sud-ouest de la France, a annoncé hier sa décision de retirer de la vente, «par souci de transparence», un tableau intitulé *Laboueurs*, attribué à Vincent Van Gogh et qui devait être mis à prix aujourd'hui à environ 3,2 millions \$CAN (deux millions d'euros).

Le Musée Van Gogh, à Amsterdam, qui avait rendu un avis défavorable en 1992 sur ce tableau, a proposé à la dernière minute de «réexaminer l'œuvre signée Vincent», précise le communiqué de l'hôtel des ventes. La maison de vente explique avoir décidé, «pour sauvegarder les intérêts du vendeur, désamorcer la polémique et afin que ce tableau soit reconnu à sa juste valeur, de surseoir à sa vente et d'accepter cette offre».

Cette semaine, le musée d'Amsterdam a écrit au commissaire-priseur en disant «qu'il y avait un doute sur le tableau, car le numéro d'inventaire 276 pourrait ne pas représenter des laboueurs mais d'autres travailleurs des champs et correspondre à deux autres tableaux répertoriés représentant des bêcheurs», a expliqué Benoît Landais, le spécialiste qui a certifié l'authenticité

du tableau et considère qu'il y a là «confusion d'inventaire».

Le double obstacle de la subjectivité et de l'argent

La petite huile sur bois, qui représente des laboueurs dans un champ, avait été découverte en 1991 par un gardien de musée, qui l'avait achetée à un brocanteur d'un marché aux puces parisien pour moins de l'équivalent de 2400 \$CAN (1500 euros).

Selon Benoît Landais, il s'agit du tableau intitulé *Laboueurs*, que Van Gogh évoque dans des lettres adressées à son frère Théo et figurant sous le numéro 276 dans un inventaire effectué en 1890 et dont on a perdu la trace à la fin du XIX^e siècle. «Si le musée dit que le tableau est faux avec des arguments convaincants, j'enlève ma casquette et je ne m'occupe plus jamais de Vincent», a assuré M. Landais hier.

L'authentification d'une œuvre attribuée à un peintre mythique est d'autant plus périlleuse qu'elle se heurte au double obstacle de la passion — donc de la subjectivité — et du marché de l'art — donc de l'argent.

Le retrait de ventes aux enchères, mardi à Montauban, de

Toulouse-Lautrec au bal du Moulin Rouge, attribué au peintre, et jeudi soir à Portets, en Gironde, des *Laboueurs* de Van Gogh montre à quel point la prudence est de mise. Dans les deux cas, le Conseil des ventes, instance de régulation du marché de l'art, a indiqué n'avoir pu obtenir des sociétés de vente la présentation des garanties d'assurances adaptées à la valeur présumée des œuvres.

«Sans préjuger de l'authenticité d'une œuvre, il faut faire le tour des gens compétents en la matière avant de s'engager à la légère sur des voies dangereuses», estime Gérard Champin, président du Conseil des ventes. Ainsi, qu'il soit acheteur ou vendeur, nul ne peut se passer de l'avis d'autorités mondialement reconnues, comme le Musée Van Gogh d'Amsterdam. Or le panneau des *Laboueurs* était présenté à Portets par le seul Benoît Landais, spécialiste de la vie de Van Gogh, en l'absence de tout expert agréé.

Le cas Van Gogh est exemplaire: «artiste maudit» pour n'avoir vendu qu'une seule toile de son vivant, il est devenu en 1987 l'artiste le plus coté au monde, culminant en 1990 à 82,5 millions de dollars, lors d'une vente de Christie's à New York, pour le *Portrait du doc-*

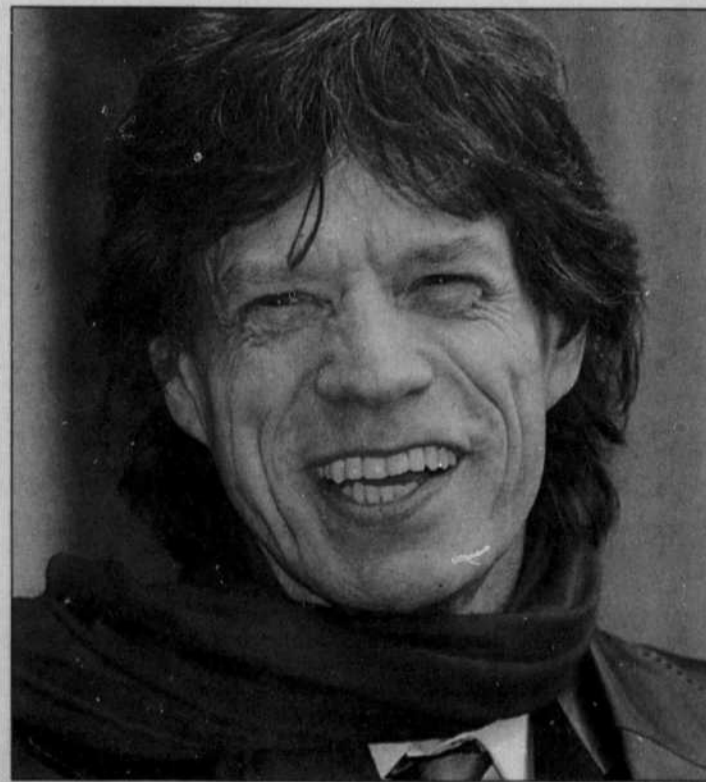
teur Gachet, record imbattu à ce jour. De quoi nourrir bien des rêves, comme celui de découvrir par hasard dans un grenier une toile de l'auteur des *Tourneols*, ce qui n'est pas exclu mais suppose expertise, contre-expertise, confrontations de points de vue.

Benoît Landais a récemment affirmé avoir «authentifié» trois Van Gogh: *Maisons près de La Haye*, exposé au musée de Breda, *Les Laboueurs*, à Portets, et, pas plus tard que jeudi, une petite toile, *Poires et marrons*, du Musée de la Légion d'honneur de San Francisco. Les instances les plus reconnues — le Musée Van Gogh, les grands experts tels les professeurs Pick Vance ou Roland Dorn — ne décréteront pourtant jamais qu'un Van Gogh est «authentique» sans l'avoir passé au crible.

«Et encore», souligne Anne Distel, conservateur en chef au Musée d'Orsay. «On peut dire d'une toile que tous les éléments concordent avec ce que l'on connaît de l'œuvre d'un artiste, mais il n'existe pas de certitude absolue.» Un artiste génial peut commettre un tableau médiocre, un artiste médiocre, une toile géniale.

Avec l'Agence France-Presse

Sir Michael



REUTERS

MICK JAGGER a été fait officiellement chevalier hier pour services rendus à la musique populaire par le prince Charles au palais de Buckingham mais il a tenu à minimiser cet honneur et s'est posé en éternel rebelle. «C'est très chouette de recevoir des honneurs, du moment que vous ne les prenez pas trop au sérieux», a confié l'incorrigible bad boy, âgé de 60 ans, qui a snobé le traditionnel queue-de-pie en arrivant en costume noir, manteau de cuir noir, écharpe et chaussures rock'n'roll à la cérémonie. «Il faut les porter légèrement et ne pas se laisser emporter par sa propre petite importance», a ajouté la star du rock. Sir Mick, en vertu du titre de noblesse que lui avait décerné la reine Elizabeth II en juin 2002, s'est agenouillé devant l'héritier du trône, qui l'a adoué avec l'épée de l'investiture. «Je suppose que les gens vont m'appeler sir Mick, mais j'aime bien sir Michael», a-t-il plaisanté.

Environnement Canada		Environnement Canada	
Montréal			
Prévisions météo			
AUJOURD'HUI Ensoleillé max -11	CE SOIR Dégagé min -14	DIMANCHE Ensoleillé max -7, min -14	LUNDI Alternance de soleil et de nuages max -5, min -13
		MARDI Ensoleillé max -3, min -11	
La météo en un clin d'œil			
Hier		Normales	
Max. 6	-1.8	Max. 6	-1.8
Min. -2	-10.0	Min. -2	-10.0
Precip. 51.4 mm		Precip. 51.4 mm	
Phases de la lune			
	12/16	12/23	12/30
Lever du soleil: 7:27			
Coucher du soleil: 16:12			
Indice UV: ~77			
Canada		Le monde	
St. John's	☁ 2/0	New York	☁ 8/-1
Halifax	☁ -3/-6	Chicago	☁ 4/0
Ottawa	☁ -10/-15	Atlanta	☁ 13/1
Toronto	☁ -2/-7	Miami	☁ 26/16
Winnipeg	☁ -8/-17	Los Angeles	☁ 19/9
Edmonton	☁ -5/-15	Flo de Janeiro	☁ 31/24
Regina	☁ -7/-13	Amsterdam	☁ 5/1
Vancouver	☁ 8/3	Moscou	☁ -2/-3
Whitehorse	☁ -8/-11	Tokyo	☁ 10/5
Yellowknife	☁ -24/-26	Sydney	☁ 24/16
Parlez directement avec un prévisionniste			
Météo Conseil			
1-900-565-4455			
Frais applicables			
Pour le dernier bulletin météo en ligne, consultez le site Web météo à l'URL: www.meteo.ec.gc.ca			
La météo canadienne sur le Web			

LE DEVOIR

LES SPORTS

Jeune retraité à 32 ans,
Villeneuve jure ne rien regretterMARC DELBÈS
PRESSE CANADIENNE

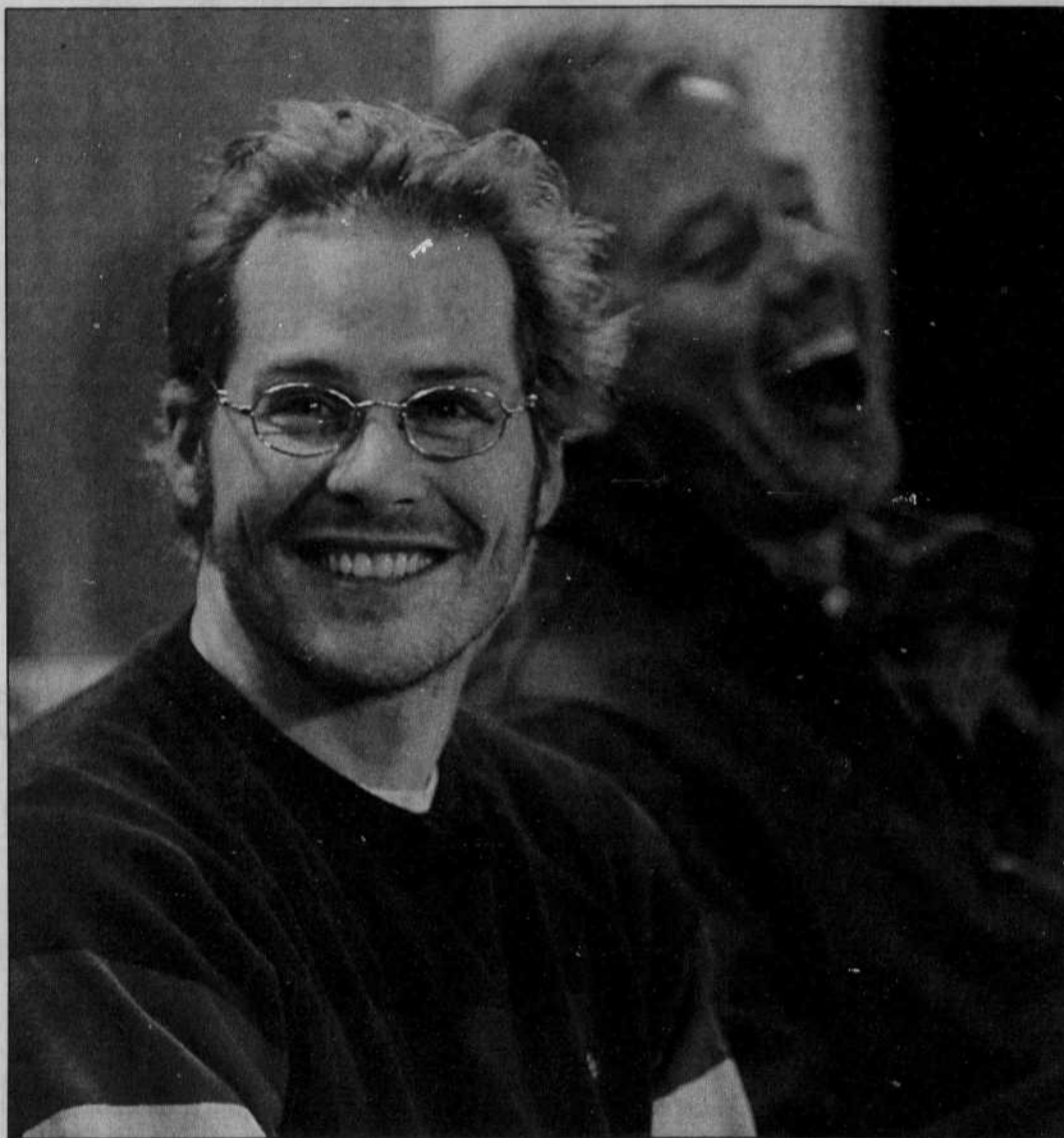
Mont-Tremblant — Contraint à la retraite faute d'avoir reçu une offre intéressante en Formule 1 pour la saison 2004, Jacques Villeneuve jure n'avoir aucun regret, pas même d'avoir tenté l'aventure risquée de se joindre à la toute nouvelle écurie British American Racing en 1999. Mais il ne peut nier qu'il ait vécu une grosse déception quand l'équipe qu'il a grandement contribué à créer a décidé de se débarrasser de lui sans ménagement.

«J'ai vécu mon rêve. J'ai été champion du monde en F1, j'ai remporté les 500 milles d'Indianapolis. Je n'ai pas eu une si mauvaise carrière que ça même si elle aurait pu être meilleure», a confié Villeneuve, hier, dans le cadre d'une conférence de presse en marge du Grand Prix 24 heures de Tremblant, un événement caritatif qui en est à sa troisième année d'existence et dont l'objectif cette année est de recueillir 376 000 \$ au profit de la Fondation Charles-Bruneau.

A seulement 32 ans, le champion du monde 1997 chez Williams se retrouve sans emploi depuis que l'écurie British American Racing a décidé de ne pas lui offrir un nouveau contrat, lui préférant le modeste Japonais Takuma Sato. Ce n'est pas tant la décision que la manière de faire qui a irrité Villeneuve.

«D'après ce que l'on a appris, le contrat de Sato a été signé l'an passé. Il aurait été si simple de nous dire dès le départ qu'il n'y avait pas de place pour moi dans l'équipe en 2004. Ils ont plutôt choisi de nous faire poireauter jusqu'à la dernière course. C'est lamentable.»

Villeneuve en veut surtout à David Richards, celui qui a remplacé Craig Pollock à la barre de l'équipe en 2002. Il l'accuse



Jacques Villeneuve et Craig Pollock ont bien rigolé hier lors de la conférence de presse qu'ils ont donnée en marge du Grand Prix 24 heures de Tremblant. Jacques Villeneuve s'en est donné à cœur joie sur les pistes de ski par la suite.

d'avoir pris un malin plaisir à ternir sa réputation auprès des autres dirigeants d'équipes pen-

dant toute la dernière saison.

«Quand elles se débarrassent d'un pilote, toutes les équipes s'ar-

rangent pour lui faciliter les choses. Ce charmant personnage — Richards — a fait tout simplement le

contraire», a-t-il dit de celui qu'il qualifie d'«arriviste».

Motivation

Malgré tout, il est difficile d'imaginer que Villeneuve en a fini pour toujours avec la Formule 1, qui a été son univers depuis huit ans. Mais le principal intérêt est plutôt serein lorsqu'il parle de sa nouvelle vie.

«La retraite, c'est fantastique, dit-il. Mais c'est vrai que c'est tout nouveau. En tout cas, je la vis beaucoup mieux que les deux dernières années passées avec David Richards.»

À l'heure actuelle, Villeneuve est forcé d'envisager son avenir à l'extérieur de la F1 car aucune discussion n'est en cours et que, de toute façon, les options intéressantes sont inexistantes.

«Pour l'instant, je n'ai pas envie de me retrouver dans un paddock de course automobile, a-t-il révélé. C'est pour ça que je n'ai pas cherché à avoir des discussions avec qui que ce soit.»

Certains estiment qu'il pourrait revenir en 2005 après une année sabbatique. Villeneuve, réaliste, n'y croit pas trop.

«Si les meilleures équipes de la F1 ne te veulent pas, une année d'arrêt ne va pas leur donner plus envie de te confier un volant.»

Malgré tout, il ne ferme pas la porte. «On ne sait jamais ce qui peut arriver. Une occasion peut s'offrir. Mais, la question qui se pose maintenant: est-ce que le prix à payer pour être en F1 vaut la peine?»

Pilote controversé depuis son arrivée en F1, Villeneuve a toujours été du genre à dire ce qu'il pense même si cela peut froisser les susceptibilités.

«Je suis content d'avoir toujours dit ce que je pensais. Je n'ai pas l'intention de changer. Ce serait devenir faux et je ne serai pas capable de vivre avec moi-même. Je préfère en payer le prix et dire ce que je pense.»

HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

	Section Nord-Est					
	G	P	N	DP	BP	BC Pts
Toronto	16	6	5	3	82	73 40
Boston	12	6	7	4	78	73 35
Ottawa	13	9	3	3	86	62 32
Montréal	13	12	3	1	63	66 30
Buffalo	12	14	2	1	65	80 27

	Section Atlantique					
	G	P	N	DP	BP	BC Pts
Philadelphie	17	3	7	1	84	52 42
New Jersey	15	5	6	0	61	40 36
N.Y. Rangers	10	11	5	2	75	72 27
N.Y. Islanders	11	13	2	1	72	72 25
Pittsburgh	6	15	4	2	54	98 18

	Section Sud-Est					
	G	P	N	DP	BP	BC Pts
Atlanta	15	11	3	1	92	87 34
Tampa Bay	13	8	4	1	63	53 31
Caroline	8	12	8	1	55	69 25
Floride	9	14	5	1	61	79 24
Washington	9	18	1	1	76	94 20

ASSOCIATION DE L'OUEST

	Section Centrale					
	G	P	N	DP	BP	BC Pts
Detroit	17	10	3	1	107	77 38
St. Louis	16	8	2	1	70	55 35
Nashville	14	12	1	0	68	70 29
Chicago	7	14	3	5	57	84 22
Columbus	8	14	4	1	55	75 21

	Section Nord-Ouest					
	G	P	N	DP	BP	BC Pts
Colorado	16	7	4	1	87	64 37
Vancouver	15	7	5	2	88	67 37
Calgary	14	9	1	3	65	60 32
Edmonton	11	13	4	0	75	84 26
Minnesota	10	14	5	0	57	62 25

	Section Pacifique					
	G	P	N	DP	BP	BC Pts
Los Angeles	15	10	1	3	79	68 34
San Jose	9	8	10	2	69	70 30
Anaheim	10	10	4	5	65	79 29
Phoenix	10	10	7	1	70	62 28
Dallas	11	15	3	0	60	72 25

Hier

St. Louis à Columbus
Philadelphie au New Jersey
Pittsburgh à Atlanta
Montréal en Floride
N.Y. Rangers à Buffalo
Chicago à Dallas
Edmonton à Phoenix

Aujourd'hui

N.Y. Rangers à Toronto, 19h
Boston à Ottawa, 19h
Atlanta à N.Y. Islanders, 19h
New Jersey à Philadelphie, 19h
Detroit à Washington, 19h
Columbus à Pittsburgh, 19h30
Montréal à Tampa Bay, 19h30
Los Angeles à St. Louis, 20h
Floride à Nashville, 20h
Buffalo à Minnesota, 20h
Colorado à Calgary, 22h
Anaheim à San Jose, 22h30

Demain

Dallas à Chicago, 19h
Edmonton à Anaheim, 20h
Caroline à Vancouver, 22h

Lundi

Floride à Detroit, 19h30
Minnesota à Phoenix, 21h

EN BREF

Serena Williams
et Andre Agassi
défendront leur
titre en Australie

Melbourne (AFP) — Les Américains Andre Agassi et Serena Williams défendront leur titre le mois prochain à l'Australian Open, a annoncé hier la fédération australienne de tennis. Williams, qui n'a plus joué depuis sa victoire à Wimbledon en juillet, est en voie de guérison après avoir été opérée d'un genou en août. Agassi tentera de remporter un cinquième titre à l'Open d'Australie face aux trois meilleurs joueurs du monde, son compatriote Andy Roddick (n° 1), le Suisse Roger Federer (n° 2) et l'Espagnol Juan Carlos Ferrero (n° 3), vainqueurs des trois autres tournois du Grand Chelem en 2003. Seules trois joueuses du top 100 ne se sont pas inscrites à Melbourne: l'Ouzbèke Iroda Tulyaganova (50^e), la Française Virginie Razzano (71^e) et l'Américaine Monica Seles (60^e). Première levée du Grand Chelem, l'Open d'Australie se déroulera à Melbourne du 19 janvier au 1^{er} février.

Les Tiger-Cats
nomment Greg
Marshall au poste
d'entraîneur

Hamilton (PC) — Les Tiger-Cats de Hamilton n'ont pas eu besoin de chercher bien loin pour trouver un nouvel entraîneur en chef. La direction de l'équipe a en effet confirmé hier l'embauche de Greg Marshall, qui a connu du succès pendant sept saisons à la barre des Marauders de l'Université McMaster, dont les matchs locaux ont lieu au stade Ivor Wynne, le domicile des Tiger-Cats. Par ailleurs, le propriétaire Bob Young a tenu parole en nommant Ron Lancaster, le prédécesseur de Marshall, au poste de directeur général. Marshall, un ancien porteur de ballon étoilé avec l'Université Western Ontario, a mené les Marauders à quatre titres successifs de la coupe Yates, au football universitaire canadien. Il a été élu l'entraîneur de l'année en 2000.

LE CANADIEN

Blessé, Steve Bégin
espère revenir ce soirGUY ROBILLARD
PRESSE CANADIENNE

Sunrise, Floride — Trop mal en point pour affronter les Panthers, Steve Bégin espérait revenir au jeu aujourd'hui à Tampa, et Patrice Brisebois, mardi à Montréal, contre les Bruins de Boston.

Les dirigeants et le personnel médical ont dû insister pour tenir Bégin, blessé à une épaule, hors de la formation.

«J'aurais bien aimé jouer mais il faut être intelligent aussi», a raconté Bégin, après avoir participé à l'entraînement matinal avec ses coéquipiers.

Il a ensuite eu une conversation avec Claude Julien, qui a dû avoir de la difficulté à le retirer de la formation.

Bégin avoue connaître ses meilleurs moments dans la LNH avec le Canadien et ne veut surtout pas rater la chance qui s'offre à lui de s'imposer comme joueur régulier.

«Justement, disait-il, c'est mieux de rater un match que d'aggraver une blessure et rater un mois.»

Déjà que sa blessure à l'épaule soit un vieux problème qu'il traîne depuis un match préparatoire lorsqu'il portait encore les couleurs des Sabres de Buffalo. Pour cette raison, il avait été forcé d'entreprendre la saison avec trois matchs de retard.

Malgré tout, Bégin, qui a quitté après deux présences sur la glace à New York mercredi, parlait comme un gars désireux de réintégrer la formation 24 heures plus tard.

«Il y a déjà eu beaucoup d'amélioration au cours des 24 dernières heures et si ça continue comme ça, je vais pouvoir jouer demain [aujourd'hui].»

Championnat du monde de soccer des moins de 20 ans

Le Canada est éliminé

PRESSE CANADIENNE

Abu Dhabi, Émirats arabes unis — Le réserviste Javier Arizmendi a marqué un but en or, hier, lors d'un match où l'Espagne a eu besoin de 95 minutes de jeu pour venir à bout du Canada 2-1 en quarts de finale du Championnat du monde des moins de 20 ans.

Le but décisif a été marqué à la suite d'un long coup franc espagnol que le défenseur canadien Andres Arango, un membre de l'Impact de Montréal, n'a pas réussi à dégager. Le ballon a plutôt abouti aux pieds d'Arizmendi, un joueur de l'Atletico Madrid, qui a pris deux adversaires à contre pied et poussé le ballon derrière le gardien Karim Alim du pied gauche.

Plusieurs joueurs du Canada se sont aussitôt effondrés, épuisés après avoir résisté à une équipe misant sur un bon nombre de joueurs évoluant avec certains des

meilleurs clubs au monde.

Malgré tout, les jeunes joueurs de l'entraîneur Dale Mitchell auront réussi un exploit. Jamais une formation canadienne masculine ne s'était rendue aussi loin lors d'un championnat mondial de la FIFA.

«Nous sommes vraiment fiers que l'équipe soit allée si loin, a déclaré Mitchell. Mais les gars sont quand même déçus parce que nous avions une bonne occasion de nous rendre en demi-finale.»

Avant d'amorcer le présent tournoi, le Canada avait un dossier à vie de 2-10-4 au championnat mondial U-20. L'équipe de Mitchell, qui comptait trois autres joueurs de l'Impact en Jason DiTullio, Sita Taty Matondo et Chris Lemire, aura donc en deux semaines signé autant de victoires que leurs prédécesseurs l'avaient fait en 22 ans.

Les Espagnols ont dû jouer à 10 hommes à partir de la 65^e minute de jeu, quand Victor Vitolo a été

Brisebois aussi a quitté la formation à regret.

«Je pense qu'il ne faut pas courir le risque avec une blessure à l'aîne, a expliqué le vétérinaire défendeur. Le diagnostic de Graham Rybnend [le thérapeute] est de sept à dix jours, mais je vais y aller un jour à la fois et j'espère jouer mardi. C'est frustrant parce que ça va bien actuellement. L'équipe gagne et j'ai beaucoup de plaisir. Mais on ne peut pas contrôler les blessures. Je suis certainement très, très déçu et aussi, je ne veux pas perdre la forme en restant absent trop longtemps.»

L'aîne de Brisebois a subi deux chocs lors du match contre les Rangers.

«À la deuxième période, a-t-il raconté, je me suis retrouvé avec un bâton entre les jambes, et un patin est parti à gauche, et l'autre à droite. J'ai pu continuer à jouer, mais exactement la même chose est arrivée à la troisième période, pendant un avantage numérique, et là j'ai senti la douleur. J'en ai parlé avec Graham et j'ai préféré arrêter plutôt que de prendre un risque.»

Trois nouveaux

Comme prévu, Joé Juneau, qui a raté cinq matchs pour soigner un mal de dos récurrent, et la recrue Mike Komisarek ont remplacé Bégin et Brisebois.

Donald Audette était aussi de retour au jeu, à la place de Darren Langdon, et fier de le faire plus tôt que prévu, trois semaines après avoir subi une séparation de l'épaule.

Il devait entreprendre le match à la droite de Yanic Perreault et Chad Kilger, dans ce qui pouvait être considéré le quatrième trio du Canadien.

«Ça a déjà été un premier trio dans les séries éliminatoires», a cependant rappelé le fier Audette.

expulsé après avoir mérité son deuxième carton jaune de la rencontre, à la suite d'une collision avec Matondo.

Iain Hume a égalé le score à 1-1 pour le Canada grâce à un boulet décoché à la 53^e minute. C'était son troisième but du tournoi.

Andrés Iniesta, du FC Barcelone, avait procuré les devants à l'Espagne à la 35^e après avoir profité d'une passe lumineuse du capitaine Juan Alberto Mellí, un membre du Real Betis.

Les Espagnols affronteront les Colombiens en demi-finale, lundi. La Colombie a défait les Émirats arabes unis 1-0 dans un autre match des quarts de finale, hier.

L'Argentine, championne en titre chez les U-20, affrontera le Brésil dans l'autre demi-finale.

Le Brésil s'est imposé 5-1 contre le Japon, hier, tandis que l'Argentine a battu les États-Unis 2-1 en prolongation.

Un défi personnel pour l'année prochaine

Lance Armstrong
vise le doublé
Tour de France-
Jeux olympiques

ASSOCIATED PRESS

Bruxelles — L'Américain Lance Armstrong a annoncé hier qu'il viserait une sixième victoire dans le Tour de France l'an prochain et une médaille d'or aux Jeux olympiques d'Athènes.

«Je suis davantage motivé et je pense que j'ai quelque chose à prouver», a déclaré le quintuple vainqueur de la Grande Boucle au cours d'une conférence de presse.

«Si je gagne encore, ça compensera le dernier Tour. Je ne suis pas satisfait de ma prestation en 2003 et ça me motive énormément.»

S'il gagne un sixième Tour, Armstrong trônera seul au sommet du classement des légendes de l'épreuve, devant les quintuples vainqueurs Eddy Merckx, Miguel Indurain, Bernard Hinault et Jacques Anquetil.

«Les légendes, comme Merckx et Indurain voulaient en gagner six, a poursuivi le Texan. Ce n'est pas comme s'ils s'étaient tout d'un coup arrêtés à cinq. Ils ont tous essayé et j'ai l'intention de faire la même chose. Je suis très excité quand j'y pense et je serai vraiment vexé si j'échoue.»

Ses ambitions pour 2004 ne s'arrêtent pas là.

Après avoir conquis une médaille de bronze en trois participations aux Jeux olympiques (dans le contre-la-montre en 2000 à Sydney), Armstrong attend avec impatience

ceux d'Athènes l'été prochain.

«Je veux l'or, particulièrement en contre-la-montre», a-t-il annoncé.

«Bien entendu, si on me sélectionne», a-t-il pris la peine d'ajouter.

Agé de 32 ans, Armstrong reconnaît volontiers qu'il sort petit à petit de ses meilleures années, tandis que son grand rival Jan Ullrich, à 29 ans, est au sommet de sa forme.

«Jan est de retour à son meilleur niveau, a poursuivi Armstrong. Il a la capacité de remporter cette course [le Tour], et sur le papier il a une très bonne équipe.»

L'Allemand a mis Armstrong en difficulté sur les routes du Tour 2003, qu'il a fini en deuxième position, seulement 62 secondes derrière le Texan.

L'année prochaine, Ullrich, vainqueur du Tour en 1997, portera les couleurs de l'équipe T-Mobile, où il fera équipe avec le Kazakh Alexandre Vinokourov, troisième de la dernière Grande Boucle.

Armstrong a par ailleurs confié qu'il ne savait toujours pas quand il mettrait un terme à sa carrière.

«D'abord, j'ai du mal à imaginer que je serai un athlète retraité dans huit mois. Il faut aussi savoir si l'US Postal continue. Mon contrat court jusqu'en 2004 et aller ailleurs ne m'intéresse pas beaucoup. Puis il faudra écouter ce que disent le cœur et les jambes. Il faudra que je voie si je suis encore assez fort. On ne peut pas gagner éternellement.»



Lance Armstrong lors du Tour de France 2003.

REUTERS